

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1822

19 juillet 2012

SOMMAIRE

Aérologic S.à r.l.	87456	SIBGRAVE S.A., société de gestion de pa- trimoine familial	87454
Earlybird Italy 2012 S.C.A.	87412	Sierra Wireless Luxembourg S.à r.l.	87453
FS Management 3 S.à r.l.	87447	Sinser (Luxembourg) S.à r.l.	87447
Go To Entreprises Sàrl	87410	Société de Patrimoine et d'Investissement S.A.	87454
Indushold S.A.- SPF	87410	Société de Patrimoine et d'Investissement S.A.	87455
IVG Andel 16 Immobilien GmbH	87411	Société de Patrimoine et d'Investissement S.A.	87455
RDH Investments International S.A.	87436	Société de Patrimoine et d'Investissement S.A.	87454
Red S.A.	87410	Société de Patrimoine et d'Investissement S.A.	87455
Regency Internationale S.A., SPF	87412	Société de Patrimoine et d'Investissement S.A.	87454
Restaurant Le Diamant S.à r.l.	87436	Société de Patrimoine et d'Investissement S.A.	87454
Restaurant Le Diamant S.à r.l.	87444	Société de Patrimoine et d'Investissement S.A.	87454
Restaurant Le Diamant S.à r.l.	87444	Société de Patrimoine et d'Investissement S.A.	87454
Restaurant Le Diamant S.à r.l.	87412	Société de Patrimoine et d'Investissement S.A.	87454
Restaurant Le Diamant S.à r.l.	87444	Société de Patrimoine et d'Investissement S.A.	87454
Restaurant Le Diamant S.à r.l.	87436	Société de Patrimoine et d'Investissement S.A.	87455
Restaurant Le Diamant S.à r.l.	87445	Société Internationale d'Investissements Financiers et Technologiques Sàrl	87454
Restaurant Le Diamant S.à r.l.	87436	Sonore S.A.	87455
Riata Sàrl	87445	Sophia Holding Luxembourg S.à r.l.	87455
Rockinvest S.A.	87445	Sophia Holding Luxembourg S.à r.l.	87456
Romebell Investments SPF Sàrl	87445	Stylor S.A.	87411
Roudbaach S.à r.l.	87445	Subcart S.A.	87411
Royal Boissons S.à r.l.	87445	Travel Retail Investment S.C.A.	87456
Sant Topco Holdings I S.à r.l.	87446	Travel Retail S.à r.l.	87456
Sant Topco Holdings I S.à r.l.	87446	Trilantic Capital Partners IV (Europe) In- vestors S.C.A.	87412
Sculptor German Real Estate S.à r.l.	87446	Waterland Lux II S.à r.l.	87444
Sculptor Holdings (EC)	87446	Waterland Lux I S.à r.l.	87444
Sculptor Holdings (EC) Luxco S.C.A.	87446	Zelitec Group S.à r.l.	87456
Sculptor Kazakh Investments S.à r.l.	87447		
Sculptor Springs of Eden S.à r.l.	87447		
Sculptor Turkish Real Estate S.à r.l.	87447		
Shangri-La Hotels (Europe)	87410		
SHB Sicav	87454		

Red S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 102.308.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075762/9.

(120107346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Shangri-La Hotels (Europe), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 128.205.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 64464 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075183/10.

(120106190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2012.

Go To Enterprises Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 168.929.

Cession de parts sociales

Il résulte de deux cessions de part sociales effectuées en date du 12 et 13 juin 2012 que:

- La société CUMNOR HOLDING INC. a cédé les 395.000 parts sociales qu'elle détenait dans la société GO TO ENTERPRISES Sari à la société GTE HOLDING Sarl demeurant au 25b boulevard Royal L-2449 Luxembourg
- La société SERTI S.A. a cédé les 105.000 parts sociales qu'elle détenait dans la société GO TO ENTERPRISES Sarl à la société GTE HOLDING Sarl demeurant au 25b boulevard Royal L-2449 Luxembourg

Suite à ces transferts les parts sociales de la société GO TO ENTERPRISES Sarl sont désormais détenues comme suit:
GTE HOLDING Sari: 500.000 parts sociales

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2012074893/16.

(120106176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2012.

Indushold S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 36.314.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 25 juin 2012 a pris note du non-renouvellement de candidature de Madame Michelle DEL-FOSSÉ aux fonctions d'administrateur de la société et a nommé en remplacement:

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

L'assemblée générale du 25 juin 2012 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Madame Stéphanie GRISIUS, Administrateur, Président, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

L'assemblée générale du 25 juin 2012 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 25 juin 2012.

Pour INDUSHOLD S.A. -SPF

Société anonyme de Gestion de Patrimoine Familial

Référence de publication: 2012074941/24.

(120106212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2012.

IVG Andel 16 Immobilien GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 152.246.

Die Aktiengesellschaft „HRI Lux Verwaltungsgesellschaft S.A.“ mit Gesellschaftssitz in L-2180 Luxemburg, 4, rue Jean Monnet, und eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 145943,

als alleiniger Anteilseigner der Gesellschaft mit beschränkter Haftung «IVG Andel 16 Immobilien GmbH» mit Gesellschaftssitz in L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter, und eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 152246,

hat ihre Gesellschaftsbezeichnung umgeändert in IVG Austria (Lux) Verwaltungsgesellschaft S.A. sowie ihren Gesellschaftssitz verlegt nach L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter, gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Carlo WERSANDT, mit Amtssitz in Luxemburg, am 1. Juni 2012, noch nicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations veröffentlicht.

Luxembourg, le 25. Juni 2012.

Référence de publication: 2012074963/17.

(120106179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2012.

Subcart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 104.770.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société du 7 juin 2012

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société du 7 juin 2012 que les actionnaires ont renouvelé le mandat du réviseur d'entreprises agréé, de la Société, KPMG Luxembourg S.à.r.l. (anciennement KPMG AUDIT S.à.r.l.), jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui doit se tenir en 2013 pour approuver les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012.

Séverine Michel

Administrateur

Référence de publication: 2012075324/14.

(120106186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2012.

Stylor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 54.872.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20/06/2012.

1^{ère} résolution

L'Assemblée prend note de la démission de Monsieur Max GALOWICH et de Monsieur FRANK Jean-Paul, de leur poste d'administrateur.

Sont nommés membres en remplacement des administrateurs démissionnaires:

1.- Monsieur CLOOS Georges, administrateur, demeurant 13, Avenue Grande Duchesse Charlotte à L-5654 MONDORF LES BAINS.

2.- Madame BARBOSA Carla, administrateur, demeurant 3, beim Schlass à L-8058 BERTRANGE.

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013.

2^{ème} résolution

L'Assemblée prend note de la démission du commissaire aux comptes, la société LUX-AUDIT S.A.

Est nommé commissaire aux comptes, Monsieur Roberto VASTA, comptable diplômé, demeurant à 106, rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,

Référence de publication: 2012075205/23.

(120106193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2012.

Regency Internationale S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 32.659.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REGENCY INTERNATIONAL S.A., SPF

Société Anonyme

Référence de publication: 2012075764/11.

(120107466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Trilantic Capital Partners IV (Europe) Investors S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 123.633.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TRILANTIC CAPITAL PARTNERS IV (EUROPE) INVESTORS SCA

Société en commandite par actions

TRILANTIC CAPITAL PARTNERS IV EUROPE LUX GP S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012075846/13.

(120106899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Restaurant Le Diamant S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 27, rue Raymond Poincaré.

R.C.S. Luxembourg B 39.282.

Les comptes annuels au 31/12/2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075765/9.

(120107027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Earlybird Italy 2012 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diederich.

R.C.S. Luxembourg B 169.589.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on fifteenth day of June,

Before Maître Jean-Paul MEYERS, notary, residing in Rambrouch (Grand Duchy of Luxembourg),

Appeared the following:

- Mrs. Barbara POGGIALI, businesswoman, born in Milan on 4 March 1963, having his professional address at Via Paolo Giovio 34, 20144 Milan, Italy, from Italian nationality;

- Mr. Rolf MATHIES, businessman, born in Hamburg on 10 September 1962, having his professional address at Heiligstrasse 124, 20249 Hamburg, Germany, from German nationality;

- Mr. Michele NOVELLI, businessman, born in Milan on 16 December 1966, having his professional address at Via Monte Bianco 34, 20149 Milan, Italy, from Italian nationality; and

- "Earlybird Luxembourg Management S.A." a public limited liability company (société anonyme), with registered office in the City of Luxembourg at 7, avenue Gaston Diederich, L-1420 Luxembourg, duly represented by two "A" Directors;

each represented by Mr Tobias SEIDL, lawyer, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of proxies, which, after having been initialled and signed 'ne varietur' by the proxy holder and the undersigned notary, will be annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such parties, represented as above stated, have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a partnership limited by shares (société en commandite par actions) which they declare to establish as follows:

Chapter I. Definitions, Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Definitions. Except as otherwise defined or as the context may otherwise require, capitalised words and expressions shall have the meanings set out below:

"1915 Law" means the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended;

"A Share(s)" means the Share(s) of the Share Class A;

"Accounting Period" means the accounting period as set out in Art. 24 hereof;

"Administrative Agent" means United International Management S.A.;

"Affiliate" means, in relation to any undertaking ("U"), a parent undertaking of U, a subsidiary undertaking of U, a subsidiary undertaking of a parent undertaking of U or a parent undertaking of a subsidiary undertaking of U OR in relation to any body corporate ("C"), a holding company of C, a subsidiary of C, a subsidiary of a holding company of C or a holding company of a subsidiary of C, provided however that a Portfolio Investment shall not be deemed to be an Affiliate of the Managing Partner by reason only of an investment by the Partnership in such Portfolio Investment.

"Aggregate Commitments" means the total Commitments of all the Investors at any given point in time;

"Articles" means these articles of association of the Partnership, as may be amended from time to time;

"B Share(s)" means the Share(s) of the Share Class B;

"Business Day" means a day on which banks and other financial institutions are open for business (other than Saturdays, Sundays and public holidays) in Luxembourg;

"Capital Contribution(s)" means, in relation to a Shareholder, the part of such Shareholder's Commitment which has been drawn down and paid in but not repaid;

"Carried Interest" means the carried interest as set out in Art. 25 hereof;

"Class" means a class of Shares such as Class A Shares or Class B Shares;

"Code" means the US Internal Revenue Code of 1986;

"Commitment(s)" means the maximum amount (denominated in Euro) contributed or agreed to be contributed to the Partnership by an Investor by way of subscription for Shares pursuant to such Investor's Subscription Agreement in one or several tranches as requested by the Managing Partner, up to the maximum amount specified in the relevant Subscription Agreement;

"CSSF" means Commission de Surveillance du Secteur Financier, the Luxembourg supervisory authority of the financial sector;

"Custodian" means the custodian of the Partnership, or any successor custodian thereto;

"Default Interest" means the interest payable by a Defaulting Shareholder as set out in Art. 14 hereof;

"Default Redemption Price" means the redemption price for a Defaulting Investor as set out in Art. 14 hereof;

"Defaulted Shares" means the Shares owned by a Defaulting Investor as set out in Art. 14 hereof;

"Defaulting Shareholder" means a defaulting shareholder as set out in Art. 14 hereof;

"Drawdown(s)" means a Commitment which shall be callable pursuant to a Drawdown Notice by the Managing Partner on an "as needed" basis in order to fund Investments and pay expenses of the Partnership;

"Drawdown Notice" means a written notice delivered by the Managing Partner to the Investor(s) which determines the amount and date of a Drawdown;

"ERISA" means the US Employee Retirement Income Security Act of 1974, as amended;

"EUR" or "Euro" means the currency of the member states of the European Union (the EU) that have adopted the single currency in accordance with the Treaty establishing the European Community (signed in Rome 1957) as amended by the Treaty on European Union (signed in Maastricht on February 7, 1992);

"First Market Closing" means the first closing of the Partnership post-authorisation as a SICAR, and as set out in the PPM of the newly-formed SICAR;

"Final Closing Date" means the date on which the Partnership ceases to accept Commitments, but in no case later than 12 (twelve) months from the First Market Closing, subject to a six-month extension as set out in the PPM;

"Founder Partner" means EB ITA GmbH & CO. KG, a limited partnership organised under the laws of the Federal Republic of Germany, and any associates, family members or trusts established for the benefit of such person that hold A Shares;

"Managing Partner" means the managing partner of the Partnership or any successor thereto, acting as managing general partner (associé commandité) of the Partnership, holding the Management Share and being severally and jointly liable with the Partnership;

"Investment(s)" means any investment made by the Partnership including without limitation (i) any add-on investment, (ii) the refinancing of any one or more of such investments and (iii) any such investment made through a joint venture with a third party;

"Investment Advisor" means EARLYBIRD ADVISORY S.r.l., a private limited liability company (società a responsabilità limitata), organised and incorporated under the laws of Italy;

"Investment Period" means the period starting on the First Market Closing and ending on the Final Closing Date during which Shares shall be offered for subscription to potential investors;

"Investor(s)" means any Well-informed Investor who has made a Commitment to subscribe or who has (have) subscribed for Shares;

"Investment Company Act" means the US Investment Company Act of 1940;

"Law" means the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended;

"Limited Partner(s)" means a holder of A Shares or B Shares, or any other Share Class to be created, in the Partnership;

"Management Fee" means the remuneration to be received by the Managing Partner for its management services provided to the Partnership, as defined more precisely in the Private Placement Memorandum;

"Management Share" means the unlimited Share in the Partnership subscribed for by the Managing Partner;

"NAV" or "Net Asset Value" means the net asset value of the Partnership, respectively of one Share Class or per Share;

"Parallel Funds" means investment pools for certain investor groups established as contemplated in the PPM;

"Partners" means the Managing Partner together with the Limited Partners;

"Portfolio Investments" means Investments as defined in these Articles;

"Private Placement Memorandum" or "PPM" means the private placement memorandum relating to the newly-formed SICAR, setting out details about the Partnership and its Investments;

"Registrar and Transfer Agent" means the registrar and transfer agent of the Partnership, or any successor registrar and transfer agent thereto;

"Share(s)" means any Share(s) issued by the Partnership from time to time, except for the Management Share;

"Shareholder(s)" means a Person that holds one or more Shares in the Partnership;

"Share Class" means a class of Shares, such as Class A Shares or Class B Shares;

"SICAR Law" means the Luxembourg law of 15 June, 2004 relating to the investment company in risk capital (SICAR), as amended;

"Subscription Agreement" means an agreement which includes the relevant Investor's Commitment to the Partnership as well as the subscription terms and conditions and which operates adherence to the Partnership;

"Subsequent Investor(s)" means any Investor admitted after the Initial Closing Date but on or before the Final Closing Date;

"Total Commitments" means the aggregate amount of all Commitments to the Partnership;

"Undrawn Commitments" means, in relation to a Shareholder, the part of the Commitment which remains available for drawdown being the amount of the relevant Shareholder's Commitment minus the amount of the relevant Shareholder's Capital Contributions.

"Valuation Date" means the valuation date as set out in Art. 15 hereof;

"VAT" means value added tax; and

"Well-Informed Investor(s)" means the investor as defined by article 2 of the SICAR Law.

"1915 Law" means the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended;

Art. 2. Form, Corporate Name. There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a partnership in the form of a partnership limited by shares (société en commandite par actions) (the "Partnership") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the "Articles").

It is anticipated that the Partnership will seek the authorisation of the Commission de Surveillance du Secteur Financier to act as an investment company in risk capital (société d'investissement en capital à risque- SICAR) and will so be registered under the law of June 15, 2004 (the "SICAR Law"). Upon authorization, the SICAR status may only be abandoned by the Partnership with the prior approval of the CSSF and the unanimous consent of the Shareholders.

The Partnership exists under the name of "Earlybird Italy 2012 S.C.A.".

Art. 3. Registered Office. The Partnership has its registered office in the City of Luxembourg. The Managing Partner is authorised to change the address of the Partnership's registered office inside the municipality of the Partnership's registered office. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Managing Partner.

In the event that in the view of the Managing Partner, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent which would interfere with the normal activities of the Partnership at its registered office or with the

ease of communications with the said office or between the said office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the end of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Partnership, which notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a partnership governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 4. Corporate Object. The main objective of the Partnership is to invest in equity, equity-related and similar securities or instruments, including debt or other securities or instruments with equity-like returns or an equity component, in early-stage technology companies primarily originating in Italy or having significant current or future operations in Italy, and which qualify as investments in risk capital.

In general, the Partnership may carry out any commercial, industrial, or financial operation and engage in such other activities, as the Partnership deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with the accomplishment and development of the foregoing. Notwithstanding the above, the Partnership shall not enter into any transaction which would require the Partnership to have any other license.

Art. 5. Duration. The Partnership is formed for a period of 10 years, subject to an extension of up to two additional one-year periods by the Managing Partner (with the approval of the Investor Committee).

Chapter II. Share capital, Shares, Commitments, Default, Valuation

Art. 6. Share Capital. The initial share capital of the Partnership is set at thirty two thousand euros (€32,000) divided into thirty two (32) registered shares of no par value.

Upon authorisation as a SICAR, the minimum capital of the Partnership shall be €1,000,000, to be achieved within 12 (twelve) months following the date of such authorisation.

For the period until the authorisation as a SICAR, the Partnership has an authorised share capital set at €20,000,000 to be divided into 20,000 shares with no par value with the same rights attached as the existing shares.

The Managing Partner is authorized, during a period ending at the earlier of (i) upon authorisation as a SICAR and (ii) five years after the date of publication of this delegation of powers or the renewal of such delegation in the Luxembourg Official Gazette, Memorial C, to increase once or several times the subscribed share capital and issue new shares within the limits of the authorised share capital. The Managing Partner may determine the terms and conditions of such increase of the subscribed share capital and issue of new shares, more specifically in respect of (i) when new shares are to be issued, (ii) the amount of the new shares to be issued, (iii) the subscription and payment of the new shares, (iv) whether the new shares are to be issued and subscribed with or without an issue premium and whether the new shares are to be paid in cash or in kind. When issuing new shares under their abovementioned powers, the Managing Partner is also expressly authorised to limit or to waive the preferential subscription right reserved to the then existing shareholder(s).

After each increase of the subscribed share capital according to the above, the present Articles shall be amended to reflect such an increase.

The Managing Partner may delegate to any duly authorised representative the duties of accepting subscriptions and receiving payments for the new shares issued under their abovementioned powers and to take any action to have the present Articles amended to reflect the increase of the Partnership's share capital.

Art. 7. Shares. 31 of the registered shares are B Shares and 1 of the registered shares is a Management Share.

Each share is indivisible as far as the Partnership is concerned. Co-owners of shares must be represented towards the Partnership by a common representative, whether appointed amongst them or not. The Partnership has the right to suspend the exercise of all rights attached to the relevant share until that common representative has been appointed.

All the shares will be issued and remain in registered form. The inscription of the Shareholder's name in the register of registered shares evidences its right of ownership of such registered shares. Share certificates in registered form may be issued at the discretion of the Managing Partner and shall be signed by the Managing Partner. The costs relating to the issue of such certificates shall be borne by the shareholder having requested such certificate.

A register of shares will be kept at the registered office of the Partnership, where it will be available for inspection by any shareholder. This register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share and the transfer of shares and the dates of such transfers.

Each shareholder will notify to the Partnership by registered letter any change of address. The Partnership will be entitled to rely on the last address so communicated.

Art. 8. Payment of Shares. Shares shall be fully paid-up at the time of issuance.

Art. 9. Acquisition of Own Shares. The Partnership may acquire its own shares.

The acquisition and holding of its own shares will be in compliance with the Law.

Art. 10. Issuance of Shares. The Managing Partner shall have broad discretion over the issuance of shares of the Partnership, always in compliance with the Partnership's authorised share capital, until such time as the Partnership is

authorised as a SICAR. Upon authorisation, the terms of the Private Placement Memorandum of the newly-formed SICAR (the "PPM") shall govern as follows:

Shares of the Partnership will be issued by the Managing Partner or its appointed agent on behalf of the Partnership, provided that, in relation to B shares, the Managing Partner has drawn down Commitments and payment for those shares has been received by the Administrative Agent.

Shares will be issued in registered form and fully paid-up. No fractions of shares will be issued. Each Shareholder may only subscribe for a certain number of shares to be determined by the Managing Partner.

The shares may only be subscribed for by Well-Informed Investors within the meaning of Article 2 of the SICAR Law, who shall be any institutional investor, professional investor or any other investor who meets the following conditions:

- (a) he has confirmed in writing that he adheres to the status of well-informed investor: and
- (b) he either:

(i) invests or commits to invest a minimum of €125,000 (one hundred and twenty-five thousand euro) in the Partnership or

(ii) has obtained an assessment made by a credit institution, another professional of the financial sectors subject to rules of conduct within the meaning of Article 11 of Directive 93/22/EEC, or by a management company within the meaning of Directive 2001/107/EC certifying his expertise, his experience and his knowledge in adequacy appraising an investment in risk capital.

This restriction does not apply to the Managing Partner.

Art. 11. Transfer. Shareholders other than the Managing Partner cannot sell, assign, transfer or pledge their Shares in the Partnership without the prior written consent of the Managing Partner.

Upon authorisation of the Partnership as a SICAR, no sale, assignment, transfer, exchange, pledge, encumbrance or other disposition (including the granting of any participation or any swap or derivative transaction or other synthetic instrument replicating the substantial economic characteristics of such a transfer) ("Transfer") of all or any part of any Commitments and B Shares in the Partnership, whether direct or indirect, voluntary or involuntary (including, without limitation, to an affiliate or by operation of law), to any person (such person being a "Substitute Investor") shall (except as otherwise provided in these Articles) shall be valid or effective except without the prior written consent of the Managing Partner, which consent may not be unreasonably withheld, and where none of the following apply:

(a) such Transfer would result in a violation of applicable law, including United States Federal or State securities laws, or any term or condition of these Articles;

(b) as a result of such Transfer, the Partnership or any of the Parallel Funds would be required to register as an investment company under the Investment Company Act;

(c) such Transfer would result in material adverse tax consequences to the Partners or the investors of any Parallel Fund;

(d) such Transfer would result in the assets of the Partnership or the Parallel Funds, if any, being treated as "plan assets" under ERISA;

(e) such Transfer would require such participation in the Partnership to be subdivided for purposes of resale into units smaller than a unit costing, by reference to its initial offering price, less than the Euro equivalent for the time being of US \$100,000;

(f) such Transfer would result in the Partnership ceasing to be an S.C.A. under Luxembourg law;

(g) such Transfer would constitute a transaction effected through an "established securities market" within the meaning of the United States Treasury Regulations promulgated under section 7704 of the Code or otherwise would cause the Partnership to be a "publicly traded partnership" within the meaning of section 7704 of the Code, or would cause there to be more than 100 Partners (as determined under the Treasury Regulations promulgated under section 7704 of the Code).

For purposes of determining the number of Partners under this provision, a person (a "beneficial owner") owning an interest in a partnership, grantor trust or S corporation for United States Federal income tax purposes (a "flow-through entity") that owns directly, or through other flow-through entities, an Interest, is treated as a Partner if (a) substantially all of the value of the beneficial owner's interest in the flow-through entity is attributable to the flow-through entity's direct or indirect interest in the Partnership and (b) a principal purpose in using the tiered arrangement is to permit the Partnership to have not more than 100 Partners; or

(h) the proposed transferee is not an Eligible Investor.

The Managing Partner shall not sell, assign, transfer, exchange, pledge, encumber or otherwise dispose of all or any part of its Managing Share, other than to an Affiliate of the Managing Partner (whereupon in the case of an assignment or transfer, such Affiliate shall become the managing partner in place of the transferor), or voluntarily withdraw as unlimited shareholder (actionnaire gégrant commandité) of the Partnership, without the approval of the Shareholders holding more than 75% of the Total Commitments and a resolution of the Shareholders passed in compliance with applicable laws..

Art. 12. Redemption. The Partnership is a closed-ended investment company. Consequently, Shares in the Partnership shall not be redeemable at the initiative of any Shareholder. It is not anticipated that the Shares of the Partnership will be listed.

Art. 13. Commitments. Each prospective Investor shall execute a subscription agreement, containing, inter alia, the Commitment of the prospective Investor to subscribe for B Shares (a "Subscription Agreement") which upon acceptance will be countersigned by the Managing Partner.

Upon the authorisation of the Partnership as a SICAR, the First Market Closing will be held in accordance with the terms of the PPM. During the Investment Period, which will begin upon First Market Closing, the Managing Partner will be authorised to accept additional Commitments from Investors to subscribe for additional B Shares. Existing Shareholders may be permitted at the discretion of the Managing Partner to increase the amount of their Commitments at any time until the Final Closing Date provided that they each sign and deliver to the Managing Partner an amended Subscription Agreement reflecting such increase of their Commitment, and such Shareholders shall be treated as though they were Subsequent Investors in respect of and to the extent of the increased amount of their Commitments.

Each Shareholder shall be required to pay Capital Contributions to the Partnership up to the amount of its Commitment. Commitments will be drawn down by the Managing Partner as needed to fund Portfolio Investments or payments of expenses or other liabilities, with not less than 10 Business Days' prior written notice.

Each drawdown notice will set out the required Capital Contribution, the date on which such call is payable, the bank account to which such payment is to be made and other terms and conditions such as, subject to confidentiality requirements, the summary details of any proposed Portfolio Investment.

Drawdowns for Portfolio Investments which did not proceed to completion may be returned to the Shareholders provided that the amount so distributed will be in partial repayment of the Capital Contributions and will increase the Undrawn Commitments and thereby be available for drawdown again.

Art. 14. Default. If a Shareholder fails to meet the drawdown amounts due on the relevant payment date, it may be subject to the following consequences:

- (a) interest will accrue on the unpaid amount at a Default Interest rate of EURIBOR plus 6%; and
- (b) if within 30 Business Days following a formal notice served by the Managing Partner by registered or electronic mail, the relevant Shareholder has not paid the full amounts due (including the Default Interest due), this Shareholder shall become a defaulting Shareholder (the "Defaulting Shareholder") and all the Shares registered in the Defaulting Shareholder's name shall become "Defaulted Shares". Defaulted Shares shall have their voting rights suspended and shall not carry any right to distributions, as long as the outstanding payment set out above has not been effected.

Defaulted Shares may be subject at the discretion of the Managing Partner to the one of the two following alternative procedures:

- (a) a compulsory redemption at a "Default Redemption Price" that will be equal to the subscription price paid at the time by the redeeming Defaulting Shareholder less Default Interest accrued on the unpaid part of the Commitment as well as administration and miscellaneous costs and expenses borne by the Partnership in respect of such default; or
- (b) a sale to a purchaser determined by the sole discretion of the Managing Partner at the Default Redemption Price.

Art. 15. Valuation. The "Net Asset Value" of the Partnership is equal to the fair value of the total assets of the Partnership less the value of the total liabilities of the Partnership including accounting profits adjusted for items that do not contribute to fair value (such as derivative accounting, post balance sheet events, or deferred amounts that will not materialise) as well as any other adjustments necessary to determine the Net Asset Value in accordance with Luxembourg GAAP.

The Managing Partner will ensure the Net Asset Value is calculated as of 31 December, 31 March, 30 June and 30 September each year and as at any other times as may be appropriate (each such date being a "Valuation Day").

The Net Asset Value per Share on any Valuation Day equals the total Net Asset Value of the Partnership divided by the total number of Shares on that Valuation Day.

All valuations shall be made on the basis of the fair value. Such value shall be determined as follows:

- (a) units, shares, stocks or equity Shares will be Valued in accordance with valuation principles consistent with the International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines (the "IPEV Guidelines") as amended from time to time, supported by, amongst others, the European Venture Capital Association ("EVCA"), provided that if the EVCA at any future date does not recommend the use of the IPEV Guidelines, the valuation shall be determined following such alternative guidelines as the EVCA shall then approve from time to time and provided further that when evaluating any assets which are held subject to any restriction on transfer or sales, such assets shall be valued at a reasonable discount;
- (b) the value of assets denominated in a currency other than the Euro shall be determined by taking into account the rate of exchange prevailing at the time of the determination of the Net Asset Value; and
- (c) liquid assets comprising cash, treasury bonds and regularly traded money market instruments will be valued at their market value with interest accrued.

Chapter III. Management, Representation, Investor committee, Supervision

Art. 16. Management. The Partnership is managed by Earlybird Luxembourg Management SA, a company limited by shares and incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

The Shareholders shall refrain from acting in a manner or capacity other than by exercising their rights as Partners in general meetings and shall be liable to the extent of their Commitments made to the Partnership.

The Managing Partner is vested with the broadest powers to act on behalf of the Partnership and to perform or authorise all acts of administrative or disposal nature, necessary or useful for accomplishing the Partnership's object. All powers not expressly reserved by the Law to the general meeting of shareholders, fall within the competence of the Managing Partner.

The Managing Partner may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Partnership and the representation of the Partnership for such daily management and affairs to any member or members of the Managing Partner or to any other person, who need not be a Director of the Managing Partner or a Shareholder of the Partnership, acting either alone or jointly, under such terms and with such powers as the Managing Partner shall determine.

The Managing Partner may also appoint Investment Advisors considered beneficial for the operation and management of the Partnership.

Art. 17. Representation. The Partnership will be bound towards third parties by the signature(s) of the duly authorised representative(s) of the Managing Partner, as well as by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom the board of directors of the Managing Partner has delegated such signatory power, within the limits of such power.

Art. 18. Investor Committee. Upon authorisation of the Partnership as a SICAR, the Managing Partner will establish an Investor Committee of the Partnership, which will consist of at least three representatives of the Investors. The Managing Partner, in its absolute discretion, shall have power to determine the membership of the Investor Committee from time to time provided however that representatives of the Managing Partner may attend and speak at meetings of the Investor Committee but may not become voting members. Any member of the Investor Committee shall immediately cease to be such a member if the Investor who they represent:

- (a) becomes a Defaulting Shareholder;
- (b) transfers its Commitment in whole or in part (other than to an Affiliate or if otherwise agreed by the Managing Partner);
- (c) withdraws from the Partnership; or
- (d) is an Excused Investor as per the PPM in relation to two or more Portfolio Investments, in aggregate, unless otherwise agreed by the Managing Partner.

The members of the Investor Committee shall be invited by the Managing Partner to meet at least four times per year as the Managing Partner may determine provided that the Investor Committee may itself convene further meetings.

The functions of the Investor Committee are of a consultative nature. The members of the Investor Committee shall not take part in the management of the Partnership's business. For the avoidance of doubt, no member of the Investor Committee shall owe any fiduciary duty to the Partnership by reason of such membership.

Unless a higher majority is required pursuant to these Articles, resolutions shall be taken by the Investor Committee with the simple majority of all voting members and each voting member has one vote. The resolutions shall be taken either at a meeting or, where no meeting is held or in the case of those voting members who decline to attend a meeting, by the voting members communicating to the Managing Partner their vote. Minutes shall be taken of meetings of the Investor Committee and circulated to each member of the Investor Committee.

Proposed amendments to the Partnership's investment policy require a shareholder resolution taken with the same quorum and majority requirements as set out in Article 28 below.

The members of the Investor Committee shall be reimbursed by the Partnership for reasonable expenses incurred while acting in that capacity but shall not be entitled to any further compensation.

Art. 19. Indemnification. The Partnership shall indemnify and hold harmless the Managing Partner, the Founder Partners, the Investment Adviser, and any Affiliate of either of them (including any officer, director, shareholder, agent, member, adviser, consultant, partner or employee of the Managing Partner, the Founder Partners, the Investment Adviser, any Affiliate of either of them, or a nominated director or any duly appointed member of the Investor Committee) against any and all liabilities, actions, proceedings, claims, costs, demands, damages and expenses (including legal fees) incurred or threatened arising out of or in connection with or relating to or resulting from the Indemnified Person being or having acted as a managing partner, general partner or manager in respect of the Partnership or arising in respect of or in connection with any matter or other circumstance relating to or resulting from the exercise of its powers as a managing partner, general partner or manager or from the provision of services to or in respect of the Partnership or under or pursuant to any management agreement or other agreement relating to the Partnership or in respect of services as a Nominated Director or member of the Investor Committee or which otherwise arise in relation to the operation, business or activities of the Partnership provided however that any Indemnified Person shall not be so indemnified with respect to any matter resulting from their fraud, wilful misconduct, bad faith or reckless disregard for their obligations and duties in relation to the Partnership or, save in the case of Indemnified Individuals, their gross negligence (provided

that such gross negligence has had a material adverse economic effect on the Partners or the Partnership), provided that no Indemnified Persons shall be indemnified in respect of any matter for which such person may not, under mandatory Luxembourg law, be indemnified.

Art. 20. Conflict of Interests. The Managing Partner, the Investment Adviser and their respective Affiliates (other than any funds managed by them), directors, officers, employees, partners, shareholders and members (the "Management Associates") and/or the Management Associates' spouses, children or parents shall not be permitted to co-invest in any Portfolio Investments (for the avoidance of doubt, other than indirectly through the Partnership or any Parallel Fund).

In the event that the Partnership is presented with an investment or disposal proposal involving a company owned (in whole or in part) by any Management Associates or their spouses, children or parents or any investment funds managed, advised or sponsored by Management Associates, the Managing Partner will fully disclose and refer this potential conflict of interest as well as any other potential conflict of interest to the Investor Committee. The Investor Committee must approve any such proposal referred to it before the relevant investment or transaction is made.

Art. 21. Removal of the Managing partner.

Discretionary Removal

Subject to the approval of the general meeting of the Partners as set out below and applicable Law, Investors holding 75% of Total Commitments may remove the Managing Partner in their discretion. The Managing Partner shall, prior to the general meeting of the Partners approving the Managing Partner's removal as set out below, have the right to organise and hold a forum within two weeks from the date of receipt of the notice of its intended removal to address any issues raised in the notice of such removal with all Investors and/or to send its statement addressing such issues raised to all Investors.

In the event that the Managing Partner shall be removed in accordance with the above, a general meeting of the Partners shall be held to approve the removal. Such general meeting of the Partners shall, at first call, meet a quorum requirement of 50% of the total Shares issued. Should such quorum requirement not have been met at the first meeting, no quorum will be required at a reconvened meeting having the same agenda as the first meeting. Decisions at both meetings will require a majority of two thirds of the votes cast and, for the avoidance of doubt, the approval of Investors holding 75% of Total Commitments in accordance with the above.

In the event that the Managing Partner is removed, the Managing Partner shall be entitled to compensation for such termination in an amount equal to two times the Management Fee paid to the Managing Partner for the year prior to its removal. The Founder Partner's entitlement to Carried Interest shall be reduced to the Carried Interest attributable to all Portfolio Investments made up until the point the Managing Partner was removed, calculated as if the Carried Interest would be structured "deal-by-deal" as of the inception of the Fund.

The Managing Partner shall be required to transfer its Management Share to a new managing general partner (if any) at a price equal to US\$ 1,000. The distribution rights attached to the A Shares held by the Founder Partner shall be revised to reflect the above accordingly.

Removal for cause

Subject to the approval of the general meeting of the Partners as set out below, the Managing Partner may be removed by Investors holding more than 50% of Total Commitments as a result of the Managing Partner's fraud, gross negligence, wilful misconduct, bad faith or reckless disregard of its obligations and duties.

The Managing Partner shall, prior to the general meeting of the Partners approving the Managing Partner's removal as set out below, have the right to organise and hold a forum within two weeks from the date of receipt of the notice of the intended removal for cause to address the issues raised in the notice of such removal with all Investors and/or to send its statement addressing the issues raised to all Investors. Should thereafter Investors holding more than 50% of Total Commitments remain of the intention to remove the Managing Partner, the Managing Partner shall be entitled to submit the alleged grounds for its removal to an independent arbitral tribunal provided that the provisions set out in the paragraph on "Governing Law and Jurisdiction" shall apply accordingly. A removal of the Managing Partner pursuant to this paragraph shall only be permissible if the arbitral tribunal finds that the Managing Partner has committed acts constituting fraud, gross negligence, wilful misconduct, bad faith and / or reckless disregard of its obligations and duties. The right of the Managing Partner to submit the grounds for proposed removal to an arbitral tribunal shall be without prejudice to the right of the Managing Partner to seek damages arising from a unjustified application for a removal pursuant to the provisions of this paragraph (including, for the avoidance of doubt, any reputational damages).

In the event that the Managing Partner shall be removed in accordance with the above, a general meeting of the Partners shall be held to approve the removal. Such general meeting of the Partners shall, at first call, meet a quorum requirement of 50% of the total Shares issued. Should such quorum requirement not have been met at the first meeting, no quorum will be required at a reconvened meeting having the same agenda as the first meeting. Decisions at both meetings will require a majority of two thirds of the votes cast and, for the avoidance of doubt, the approval by Investors holding more than 50% of Total Commitments in accordance with the above.

The Managing Partner shall not be entitled to any compensation for such termination. The Managing Partner shall be required to transfer its Management Share to a new general partner (if any) at a price equal to US\$ 1,000. The Founder

Partner shall be required to transfer its A Shares to a new general partner (if any) or to another person, as instructed by a new general partner (if any), for a consideration of US\$ 1,000 per A Share.

Art. 22. Audit. The business of the Partnership and its financial situation, including more particularly its books and accounts, shall be supervised by a statutory auditor (réviseur d'entreprise agréé) appointed in accordance with the applicable law.

Chapter IV. Meetings of shareholders, Voting & Powers,

Art. 23. Meetings. The Managing Partner shall convene Partners' meetings at least annually on not less than 30 days' written notice, offering the opportunity to review and discuss the affairs of the Partnership. Any Shareholders whose Commitments in aggregate represent 10% or more of the Total Commitments may, by notice in writing together with an agenda, require the Managing Partner to call a Partners' meeting within 45 days, unless a proposed resolution on such agenda is the removal of the Managing Partner as the managing general partner of the Partnership, in which case the Managing Partner shall convene a Partner's meeting on not less than 10 Business Days, but no more than 15 Business Days, from the date upon which the Managing Partner receives the applicable notice.

A representative appointed by the Managing Partner shall preside as non-voting chairman of every Partners' meeting or if such appointee is not present or is unwilling to act the Investors shall be entitled to appoint (in advance or in the course of the relevant meeting) any member present or represented to be chairman of the meeting by simple majority of the votes cast.

The annual general meeting will be held at the registered office of the Partnership or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the last Thursday of each year, at 11:00am. If such day is not a business day in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Other meetings will be held in accordance with the Law and as often as the Managing Partner considers necessary to consider issues which are required to be decided by the Shareholders.

The Managing Partner shall hold a veto right against all decisions of the general meeting which affect the rights of the Partnership towards third parties and which amend the Articles.

Art. 24. Voting and Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted general meeting of Shareholders of the Partnership represents the entire body of shareholders.

The general meeting of Shareholders shall have the powers vested to it by the Law and by these Articles.

Shareholder resolutions are passed with a 2/3 vote unless otherwise provided for, with each Share having one vote.

Chapter V. Financial year, Allocation of profits

Art. 25. Financial Year. The Partnership's financial year shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year. The first Accounting Period of the Partnership shall begin on the day of the incorporation of the Partnership and shall terminate on 31 December 2012.

The accounts of the Partnership shall be stated in Euro.

In addition to the Managing Partner furnishing to each of the Shareholders such reports and accounts as are required, and within the time periods stipulated, by the Law at the latest, Investors will receive:

- (a) annual audited accounts dispatched no later than 120 days following each Accounting Period; and
- (b) quarterly reports dispatched within 60 days of the end of each quarter (other than the quarter end which coincides with the end of the Accounting Period in which case such reports shall be sent out with the annual accounts) comprising:
 - (i) details of the Portfolio Investments purchased and of Portfolio Investments sold and otherwise disposed of during the relevant period; and
 - (ii) a statement of the Portfolio Investments and other property and assets of the Partnership together with a brief commentary on the progress of Portfolio Investments; and
 - (iii) the Managing Partner's unaudited Valuation of each Portfolio Investment and a portfolio Valuation as at such quarter date.

The operations of the Partnership and its financial situation including particularly its books shall be supervised by one authorized auditor (réviseur d'entreprises agréé), who shall satisfy the requirements of Luxembourg law as to honorableness and professional experience, who shall carry out the duties prescribed by the Law and these Articles, and who will be remunerated by the Partnership. This shall include, in particular, such auditor reviewing the accounting data related in the annual report of the Partnership.

Art. 26. Allocation of Profits. Upon authorisation of the Partnership as a SICAR, distributions will, after satisfying any expenses and liabilities of the Partnership, be made in the following order of priority:

- (1) 100% to the Shareholders on their B Shares in proportion to their respective Commitments until each Shareholder has received distributions equal to its Capital Contributions;
- (2) 100% to the Shareholders on their B Shares in proportion to their respective Commitments, until each Shareholder has received distributions equal to the Preferred Return;

(3) 100% to the Founder Partners on their A Shares until they have received additional distributions equal in the aggregate to 20% of all distributions made by the Partnership in excess of the Shareholders' aggregate Capital Contributions; and

(4) 80% to all Shareholders on their B Shares in proportion to their respective Commitments and 20% to the Founder Partners on their A Shares (the distributions on the A Shares pursuant to (3) and (4) being the "Carried Interest").

Cash distributions will be made in Euro. No distributions will be made unless there is sufficient cash available, or if the capital of the Partnership would as a consequence of the distribution fall below the legal minimum of €1,000,000 (as required by the SICAR Law) or if the Managing Partner believes, in good faith, that the distribution would put the Partnership in a position where it is unable to meet any future obligations or contingencies.

Art. 27. Interim Dividends. The Managing Partnership is authorised to pay out interim dividends in compliance with the Law.

Chapter VI. General provisions

Art. 28. Indemnification. The Partnership shall indemnify any director of the Managing Partner and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Director of the Managing Partner, or, at the request of the Partnership, of any other company of which the Partnership is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except for such action, suit or procedure in relation to matters for which he shall be held liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall only be provided for matters that the Partnership has been advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights which the relevant person may be entitled to.

Art. 29. Custodian. Once authorised as a SICAR, the Partnership will enter into a custodian agreement with an institution (the "Custodian") which shall satisfy the requirements of the SICAR Law. The Partnership's assets will be deposited with the Custodian and/or its designated agents chosen in good faith by the Custodian.

In the event that the custodian agreement is terminated:

(a) the Managing Partner acting on behalf of the Partnership will use its best endeavours to appoint within two (2) months a new Custodian who will assume the responsibilities, duties and obligations of the Custodian;

(b) the Custodian is under an obligation to deliver to the succeeding custodian (or procure such delivery), in bearer form or duly endorsed form for transfer, at the expense of the Partnership, all securities and all monies or other assets of the Partnership with or held by the Custodian pursuant to the SICAR Law and the custodian agreement and all certified copies and other documents related thereto in the Custodian's possession which are valid and in force at the date of termination; and

(c) the Custodian is under an obligation to deliver to and, where appropriate, cause that vesting in the Partnership, at the expense of the Partnership, all documents and assets relating to the affairs of or belonging to the Partnership that are in the possession or control of the Custodian of the Partnership.

The Custodian will carry out the usual duties regarding custody of assets, cash and securities deposits, without any restriction.

Art. 30. Amendment. Amendments to the Articles and the principal terms of the Partnership may be made from time to time.

Any such amendment shall be decided by the general meeting of the Partners which at first call shall meet a quorum of 50% of the total Shares issued. Should such quorum requirement not have been met at the first meeting, no quorum requirement will be required at a reconvened meeting having the same agenda as the first meeting.

Decisions at both meetings will require (i) a majority of two thirds of the votes cast, (ii) the consent of Shareholders representing 75% of Total Commitments and (iii) the consent of the Managing Partner.

Notwithstanding the above, no amendment may increase any Shareholder's Commitment, change the Partnership's jurisdiction, modify any right to distribution and/or modify the majority requirements for amendments without the unanimous consent of the Shareholders and the Managing Partner.

Art. 31. Confidentiality. The Shareholders shall not, and each Shareholder shall use all reasonable endeavours to procure that every person connected with or associated with such Shareholder shall not without the prior written consent of the Managing Partner, disclose to any person, firm or corporation or use to the detriment of the Partnership or any of the Partners (other than in connection with claims against such parties in respect of any breach of their obligations and duties) any confidential information which may have come to its or their knowledge concerning the affairs of the Partnership or Portfolio Investments or proposed investments, provided however that in respect of each Shareholder the foregoing restriction on disclosure shall not apply to information which:

(a) is possessed by such Shareholder prior to the receipt thereof from the Managing Partner; or

(b) becomes known to the public other than as a result of a breach of such obligations by such Shareholder; or

(c) the Managing Partner (acting reasonably) believes it is necessary to disclose to enable the Partnership to make any particular Investment.

Each Shareholder acknowledges that:

(a) unless otherwise stated all information provided to them by the Managing Partner relating to the affairs of the Partnership, Managing Partner, Investment Advisor, Founder Partner, any Affiliate of either of them or any Portfolio Investment is confidential and the release of such information may be detrimental to the affairs or business of the Partnership, Managing Partner, Investment Advisor, Founder Partner, any Affiliate of either of them or Portfolio Investment; and

(b) unless otherwise stated all information provided to them by the Managing Partner in relation to any Portfolio Investment is commercially sensitive information and the release of such information may be detrimental to the affairs or business of the Partnership, Managing Partner, Investment Advisor, Founder Partner, any Affiliate of either of them or any Portfolio Investment and may prejudice the commercial interests of the beforementioned persons.

Notwithstanding the above, a Shareholder shall be entitled to disclose confidential information received by it concerning the business or affairs of the Partnership:

(a) to its Affiliates, employees and directors;

(b) to its bona fide professional advisers, auditors, insurers and ratings agencies;

(c) if the Shareholder is a fund of funds (or equivalent), to such Shareholders' investors and bona fide prospective investors;

(d) if specifically required to do so by law (and there is no relevant exemption which is applicable) or by a court of law or by the regulations of any relevant stock exchange or any regulatory authority to which any of the Shareholders or any such person connected or associated with a Shareholder is subject;

(e) to any governmental, regulatory or tax authorities to which such Shareholder is required to report and in particular a Shareholder (and any employee, representative, or other agent of a Shareholder) may disclose to any and all persons, without limitation of any kind, where disclosure consists of the tax treatment and tax structure of the Partnership and all related materials (including opinions or other tax analyses) that are provided by the Managing Partner to the Shareholder relating to such tax treatment and tax structure; or

(g) if otherwise agreed with the Managing Partner,

provided that in the case of (a), (b) and (c) above such disclosure shall only be allowed if the recipient is bound by an equivalent obligation of confidentiality in respect of such information and has given an undertaking not to make any further disclosures of such information, and the Shareholder shall remain liable for the actions of such recipients.

Each Shareholder which is subject to any obligation to disclose information received by it or any other information otherwise concerning the business or affairs of the Partnership or any Portfolio Investments shall immediately notify the Managing Partner as soon as it becomes aware of any request from any third party (other than its own shareholders, investors, advisers, auditors or any governmental, regulatory or tax authorities to which such Shareholder is required to report) for such information to be provided or disclosed by such Shareholder to such third party (a "Disclosure Request") and each Shareholder warrants to the Managing Partner that it will use all reasonable endeavours to seek to defend such Disclosure Request at all times in accordance with the provisions of the relevant public disclosure laws, statutes, statutory instruments, regulations or policies.

If a Shareholder discloses any information concerning the valuation of such Shareholder's interest in the Partnership or any performance data regarding the Partnership, it will include in such disclosure a statement to the effect that such data does not necessarily reflect the current or expected future performance of the Partnership and should not be used to compare returns of the Partnership against returns of other private equity funds, and that disclosure has not in any way been sanctioned by the Managing Partner.

Chapter VII. Dissolution, Liquidation of the partnership

Art. 32. Dissolution, Liquidation. The Partnership shall dissolve upon the occurrence of any of the following events:

(a) dissolution of the Managing Partner;

(b) commencement of insolvency proceedings over the assets of the Managing Partner or rejection of a petition to commence such proceedings for lack of assets; or

(c) removal of the Managing Partner from the Partnership,

(d) by a resolution of the meeting of Shareholders in accordance with the quorum and majority requirements of the 1915 Law;

provided that the Partnership shall not terminate if, within 90 days after such an event, Investors holding more than 75% of Total Commitments elect to continue the business of the Partnership and to appoint a successor managing partner.

Upon the dissolution and liquidation of the Partnership, the Managing Partner (or any other liquidator appointed in accordance with the Articles) will use its best efforts to dispose of all of the Partnership's remaining assets.

Upon authorisation as SICAR, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named, by the meeting of Shareholders pursuant to the SICAR Law. The Shareholders will also determine the remuneration and the powers, subject to the SICAR Law, of the liquidators.

A class may be dissolved by compulsory redemption of Shares of the class concerned, upon a decision of the Managing Partner:

- (a) if the NAV of the class concerned has decreased below an amount that the Managing Partner considers as being the minimum amount required for the existence of such class,
- (b) if a change in the economical or political situation relating to the class concerned would have material adverse consequences on the investments of such class,
- (c) in order to proceed to an economic rationalisation, or
- (d) if required in the interest of the Investors;

The redemption price of a dissolved Share class will be the NAV per share (taking into account actual realisation prices of Investments and realisation expenses), calculated as of the Valuation Day at which such decision shall take effect.

At the end of the liquidation and redemption process of the Partnership, any amounts that have not been claimed by the Shareholders will be paid into the Caisse de consignation, which keep them available for the benefit of the relevant Shareholders during the duration provided for by law.

Chapter VIII. Applicable law

Art. 33. Applicable Law. The rights, obligations and relationships of the Partners will be governed by the laws of Luxembourg. Luxembourg courts shall have exclusive jurisdiction to settle any claims, actions or disputes arising in connection with or relating to the Partnership, these Articles or the acquisition of Shares in the Partnership.

Subscription and Payment

The Articles having thus been drawn up by the appearing parties, this party has/these parties have subscribed for the number of shares and paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholders:	number of shares:
Earlybird Luxembourg Management S.A. prenamed	1 (one) Management share
Earlybird Luxembourg Management S.A. prenamed	1 (one) B share
Barbara POGGIALI, prenamed	10 (ten) B shares
Rolf MATHIES, prenamed	10 (ten) B shares
Michele NOVELLI, prenamed	10 (ten) B shares
Total:	32 (thirty two) shares

All these shares have been paid up in cash to the extent of 100% (one hundred per cent), and therefore the amount of EUR 32.000.- (thirty two thousand euros) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately EUR 1.600.

Transitory Provisions

The first financial year will begin on the present date and will end on 31st December 2012.

Extraordinary general meeting

The above mentioned shareholders, representing the entire subscribed share capital and considering themselves as having been duly convened, immediately proceeded to hold a general meeting of the shareholders of the Company.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- (i) that there be appointed as auditor («réviseur d'entreprise») of the Company: Ernst & Young S.A., with registered office at L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2.
- (ii) that the address of the registered office of the Company is set at 7, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le quinze juin,

Par devant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Rambrouch (Grand-Duché de Luxembourg),

Ont comparu:

- Mme Barbara POGGIALI, femme d'affaires, née à Milan le 4 mars 1963, ayant son adresse professionnelle à Via Paolo Giovio 34, 20144 Milan, Italie, citoyenne d'Italie;
- M. Rolf MATHIES, homme d'affaires, né à Hamburg le 10 septembre 1962, ayant son adresse professionnelle à Heilwigstrasse 124, 20249 Hamburg, Allemagne, citoyen d'Allemagne;
- M. Michele NOVELLI, homme d'affaires, né à Milan le 16 décembre 1966, ayant son adresse professionnelle à Via Monte Bianco 34, 20149 Milan, Italie, citoyen d'Italie; et
- "Earlybird Luxembourg Management S.A." une société anonyme établie et ayant son siège au 7, avenue Gaston Diederich, L-1420 Luxembourg, dûment représentée par deux Administrateurs «A»;
chacun représenté par M. Tobias SEIDL, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu de procurations, qui après avoir été paraphées et signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, seront annexées au présent acte aux fins de formalisation.

Lesquels comparants, représentés comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire de documenter comme suit les statuts d'une société en commandite par actions qu'ils déclarent constituer:

Chapitre I^{er}. Définitions, Forme juridique, Raison sociale, Siège social, Objet et Durée

Art. 1^{er}. Définitions. Sauf définition contraire ou interprétation contraire imposée par le contexte, les mots et expressions débutant par une majuscule sont employés dans le sens indiqué ci-après:

«Loi de 1915» désigne la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, et ses modifications;

«Action(s) de classe A» désigne la ou les Actions appartenant à la catégorie A d'actions;

«Période comptable» désigne la période comptable telle qu'elle est exposée à l'Article 24 des présents Statuts;

«Représentant administratif» désigne l'entité United International Management S.A.;

«Filiale» désigne, en lien avec une entreprise («E»), une entreprise mère de E, une succursale de E, une succursale d'une entreprise mère de E ou une entreprise mère d'une succursale de E OU en lien avec toute entité juridique («J»), une société de portefeuille de J, une succursale de J, une succursale d'une société de portefeuille de J ou une société de portefeuille d'une succursale de J, étant entendu toutefois qu'un Placement de portefeuille ne doit pas être considéré comme une Filiale de l'Associé directeur général en raison uniquement d'un placement par la Société dans ledit Placement de portefeuille.

«Somme des engagements» désigne le total des Engagements de l'ensemble des Investisseurs à un moment donné;

«Articles» désigne les présents statuts de la Société, tels que modifiés si besoin est;

«Action(s) de classe B» désigne la ou les Actions appartenant à la catégorie B d'actions;

«Jour ouvrable» désigne un jour pendant lequel les banques et autres institutions financières sont ouvertes au Luxembourg, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés;

«Apport(s) de capital» désigne, en lien avec un Actionnaire, la part de l'Engagement dudit Actionnaire qui a été utilisée et versée mais pas remboursée;

«Intérêt passif» désigne l'intérêt passif tel qu'il est exposé à l'Article 25 des présents Statuts;

«Classe» désigne une catégorie d'Actions, telle que les Actions de classe A ou les Actions de classe B;

«Code» fait référence au Code des impôts américain (US Internal Revenue Code) de 1986;

«Engagement(s)» désigne le montant maximum (libellé en euros) de toute contribution à la Société effective ou prévue par voie de souscription aux Actions par un Investisseur conformément à l'Accord de souscription dudit Investisseur en une ou plusieurs tranches, conformément à la demande formulée par l'Associé directeur général, à hauteur du montant maximal indiqué dans la Convention de souscription applicable.

«CSSF» désigne la Commission de surveillance du secteur financier, l'autorité luxembourgeoise de surveillance du secteur financier;

«Dépositaire» désigne le dépositaire de la Société, ou tout successeur de ce dernier;

«Intérêt moratoire» désigne l'intérêt payable par un Actionnaire défaillant conformément aux modalités exposées à l'Article 14 des présents Statuts;

«Prix de rachat moratoire» désigne le prix de rachat pour un Investisseur défaillant conformément aux modalités exposées à l'Article 14 des présents Statuts;

«Actions en défaut» désigne les Actions détenues par un Investisseur défaillant comme exposé à l'Article 14 des présents Statuts;

«Actionnaire défaillant» désigne un actionnaire défaillant comme exposé à l'Article 14 des présents Statuts;

«Prélèvement(s)» désigne un Engagement devant être libéré conformément à un Avis de prélèvement émanant de l'Associé directeur général ou «au besoin» en vue d'effectuer des investissements et de couvrir les dépenses de la Société;

«Avis de prélèvement» désigne un avis écrit émanant de l'Associé directeur général, destiné aux Investisseurs et sur lequel figure le montant et la date d'un Prélèvement;

«ERISA» fait référence à la Loi américaine relative à la sécurité de la pension de retraite des salariés (US Employee Retirement Income Security Act) de 1974 et ses modifications;

«EUR» ou «euro» désigne la devise des pays membres de l'Union européenne (UE) ayant adopté la monnaie unique conformément au traité instituant la Communauté européenne (signé à Rome en 1957), et modifié par le traité sur l'Union européenne (signé à Maastricht le 7 février 1992);

«Première clôture de marché» désigne la première clôture postérieure à la constitution de la Société en SICAR, comme exposée dans le Mémoire de placement privé de la nouvelle SICAR constituée;

«Date de clôture finale» désigne la date à laquelle la Société cesse d'accepter des Engagements, au plus tard douze (12) mois à compter de la Première clôture de marché, sous réserve d'un prolongement de six (6) mois comme indiqué dans le Mémoire de placement privé;

«Associé fondateur» désigne EB ITA GmbH & CO. KG, une société en commandite constituée en vertu du droit de la République fédérale d'Allemagne, et tous associés, membres de la famille ou trusts, établie au bénéfice de ladite personne détenant des Actions de classe A;

«Associé directeur général» désigne l'associé directeur général de la Société ou l'un de ses successeurs, agissant en qualité d'associé commandité de la Société, porteur de l'Action de commandité et tenu conjointement et solidairement responsable de la Société;

«Investissement(s)» désigne tout investissement effectué par la Société, en ce compris notamment (i) tout investissement complémentaire, (ii) le refinancement d'un ou plusieurs investissements de ce type et (iii) tout investissement de ce type effectué par l'intermédiaire d'une coentreprise avec un tiers.

«Conseiller en placements» désigne EARLYBIRD ADVISORY S.r.l., une société de personnes à responsabilité limitée (società a responsabilità limitata) constituée et organisée conformément au droit italien;

«Période d'investissement» désigne la période débutant à la Première clôture de marché et se terminant à la Date de clôture finale, au cours de laquelle les Actions sont proposées à la souscription aux Investisseurs potentiels;

«Investisseur(s)» désigne tout Investisseur averti ayant réalisé un Engagement de souscription ou ayant souscrit des Actions;

«Loi sur les sociétés d'investissement» fait référence à la Loi américaine sur les sociétés d'investissement (US Investment Company Act) de 1940;

«Loi» désigne la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, et ses modifications;

«Commanditaire(s)» désigne un détenteur d'Actions de classes A ou B, ou de toute autre Classe d'action créée, dans la Société;

«Frais de gestion» désigne la compensation financière accordée à l'Associé directeur général pour les services de gestion qu'il fournit envers la Société, selon la définition plus précise exposée dans le Mémoire de placement privé;

«Action d'administrateur» désigne l'Action illimitée dans la Société souscrite par l'Associé directeur général;

«VAN» ou «Valeur de l'actif net» désigne la valeur de l'actif net de la Société, respectivement d'une Classe d'action ou par Action;

«Fonds parallèles» désigne les fonds d'investissement pour certains groupes d'investisseurs constitués tels qu'ils sont exposés dans le Mémoire de placement privé;

«Associés» désigne conjointement l'Associé directeur général et les Commanditaires;

«Placements de portefeuille» désigne les Placements tels qu'ils sont définis dans les présents Statuts;

«Mémoire de placement privé» ou «MPP» désigne le mémoire de placement privé lié à la SICAR nouvellement constituée et exposant les modalités de la Société et de ses Placements;

«Agent chargé de la tenue des registres et des transferts» désigne l'agent en charge de la tenue des registres et des transferts de la Société, ou tout successeur de ce dernier;

«Action(s)» désigne toute Action émise par la Société de manière périodique, à l'exception de l'Action du commandité;

«Actionnaire(s)» désigne une personne qui détient une ou plusieurs Actions de la Société;

«Classe d'action» désigne une catégorie d'Actions, telle que les Actions de classe A ou les Actions de classe B;

«Loi relative aux SICAR» désigne la loi luxembourgeoise du 15 juin 2004 concernant les sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR) et ses modifications;

«Convention de souscription» désigne un accord qui inclut l'engagement de l'Investisseur concerné envers la Société ainsi que les modalités de souscription et qui implique l'adhésion à la Société;

«Investisseur(s) ultérieur(s)» désigne tout Investisseur admis après la Date de clôture initiale mais avant ou à la Date de clôture finale;

«Montant total des engagements» désigne le montant total de l'ensemble des Engagements envers la Société;

«Engagements inutilisés» désigne, en lien avec un Actionnaire, la part de l'Engagement qui reste disponible pour être prélevée, équivalant au montant de l'Engagement dudit Actionnaire moins le montant des Apports en capital effectués par ce dernier;

«Date d'évaluation» désigne la date d'évaluation telle qu'elle est exposée à l'Article 15 des présents Statuts;

«TVA» désigne la taxe sur la valeur ajoutée; et

«Investisseur(s) averti(s)» désigne l'investisseur tel qu'il est défini à l'Article 2 des statuts de la SICAR.

«Loi de 1915» désigne la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, et ses modifications;

Art. 2. Forme juridique et Raison sociale. Il est constitué par les présentes entre les souscripteurs et tout individu devenant porteur d'actions émises en vertu des présentes, une société sous la forme juridique d'une Société en commandite par actions (la «Société») qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales et ses modifications (la «Loi»), par l'Article 1832 du Code civil et ses modifications, et par les présents Statuts constitutifs (les «Statuts»).

Il est prévu que la Société cherchera à obtenir l'approbation de la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) pour agir en qualité de société d'investissement en capital à risque (SICAR) et qui sera ainsi constituée en vertu de la loi du 15 juin 2004 (la «Loi relative aux SICAR»). Après autorisation, le statut de la SICAR pourra uniquement être abandonné par la Société sous réserve de l'aval préalable de la CSSF et du consentement unanime de l'ensemble des Actionnaires.

La Société est constituée sous le nom de «Earlybird Italy 2012 S.C.A.».

Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est situé dans la ville de Luxembourg. L'Associé directeur général est autorisé à modifier l'adresse du siège social de la Société au sein de la municipalité où ledit siège social est situé. Les succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit dans le Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par voie de résolution de l'Associé directeur général.

Dans le cas où l'Associé directeur général se retrouve confronté à des événements politiques, économiques ou sociaux extraordinaires en cours ou qui ne sauraient tarder et qui perturbent les activités normales de la Société à son siège social ou entravent les communications avec ledit siège ou entre ledit siège et les personnes à l'étranger, il peut transférer de manière temporaire le siège social à l'étranger, jusqu'à ce que lesdites circonstances anormales prennent fin. De telles mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, qui nonobstant le transfert du siège social à l'étranger, demeurera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 4. Objet social. L'objectif principal de la Société est d'investir dans des actions ordinaires, dans des titres apparentés à des actions et dans des instruments analogues, en ce compris des titres de créance ou des valeurs mobilières ou instruments dont les rendements sont similaires à ceux de titres, dans des entreprises technologiques en phase de démarrage en Italie ou qui ont des activités significatives actuelles ou futures en Italie, et qui proposent des investissements en capital à risque.

En général, la Société peut être amenée à réaliser des activités commerciales, industrielles ou financières et à prendre part à d'autres activités, selon ce que la Société juge nécessaire, opportun, utile, accessoire à et pas incohérent avec la réalisation et le développement des activités susmentionnées. Nonobstant ce qui précède, la Société ne pourra prendre part à des transactions pouvant impliquer qu'elle dispose d'autres autorisations.

Art. 5. Durée. La Société est constituée pour une période de 10 ans, sous réserve d'une éventuelle prolongation de deux périodes d'un an supplémentaires par l'Associé directeur général (qui devra pour cela obtenir l'approbation du Comité des Investisseurs).

Chapitre II. Capital social, Actions, Engagements, Défaillance et Évaluation

Art. 6. Capital social. Le capital social initial de la Société est fixé à trente-deux mille euros (32 000 €), réparti en trente-deux (32) actions nominatives sans valeur nominale.

Après constitution en SICAR, le capital minimal de la Société sera de 1 000 000 €. Ce capital devra être atteint dans les douze (12) mois qui suivront la date de ladite constitution.

Pendant la période précédant la constitution de la Société en SICAR, cette dernière dispose d'un capital social autorisé d'un montant de 20 000 000 €, divisé en 20 000 actions sans valeur nominale et disposant des mêmes droits que ceux afférents aux actions existantes.

L'Associé directeur général est autorisé, durant une période se terminant au plus tôt entre (i) la constitution en SICAR et (ii) cinq ans après la date de publication de la présente délégation de pouvoirs ou le renouvellement de ladite délégation au Journal officiel du Luxembourg, Mémorial C, à renflouer à une ou plusieurs reprises le capital social souscrit et à émettre de nouvelles actions, dans les limites du capital social autorisé. L'Associé directeur général se réserve le droit de fixer les modalités d'un tel renflouement du capital social souscrit et de l'émission de nouvelles actions, plus particulièrement en ce qui concerne (i) la date à laquelle les nouvelles actions seront émises, (ii) le montant des nouvelles actions à émettre, (iii) la souscription et le paiement des nouvelles actions, (iv) le fait que les nouvelles actions doivent être ou non émises et souscrites avec une prime d'émission et le fait que les nouvelles actions doivent être payées en numéraire

ou en nature. Lors de l'émission des nouvelles actions en vertu des pouvoirs susmentionnés, l'Associé directeur général est également expressément autorisé à limiter ou à déroger au droit de souscription préférentielle réservé aux Actionnaires alors existants.

À la suite d'un tel renflouement du capital social souscrit conformément aux modalités susvisées, les présents Statuts devront être modifiés pour prendre en compte ledit renflouement.

L'Associé directeur général est libre de déléguer à tout représentant dûment autorisé les devoirs d'acceptation des souscriptions et de réception des paiements pour les nouvelles actions émises en vertu des pouvoirs susmentionnés et de prendre toute action nécessaire afin que les présents Statuts soient modifiés afin qu'ils tiennent compte du renflouement du capital social de la Société.

Art. 7. Actions. 31 des actions nominatives sont des Actions de classe B et 1 des actions nominatives est une Action de commandité.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société. Les codétenteurs d'actions doivent être représentés à l'égard de la Société par un représentant commun, qu'il soit désigné par eux ou non. La Société se réserve le droit de suspendre l'exercice de tous les droits inhérents à une action en particulier jusqu'à ce que le représentant commun ait été désigné.

Toutes les actions qui seront émises le seront sous forme nominative et le resteront. L'inscription du nom de l'Actionnaire dans le registre des actions nominatives atteste de son droit de propriété sur lesdites actions nominatives. Des certificats d'actions nominatives peuvent être délivrés au bon vouloir de l'Associé directeur général et devront être signés par ce dernier. Les coûts liés à la délivrance desdits certificats seront à la charge de l'Actionnaire ayant demandé leur obtention.

Un registre des actions sera maintenu au siège social de la Société, où il sera disponible afin d'être consulté par n'importe quel Actionnaire. Doivent figurer dans ce registre le nom de chaque Actionnaire, sa résidence ou son domicile, le nombre d'actions en sa possession, le montant payé pour chacune des actions et le transfert daté des actions.

Chaque actionnaire informera la Société par lettre recommandée de tout changement d'adresse. La Société est en droit de se fonder sur la dernière adresse communiquée.

Art. 8. Paiement des Actions. Les Actions devront être intégralement acquittées lors de leur émission.

Art. 9. Acquisition d'actions propres. La Société est en droit d'acquérir ses propres actions.

L'acquisition et la détention de ses propres actions se feront en conformité avec la Loi.

Art. 10. Émission des Actions. L'Associé directeur général jouira d'un grand pouvoir discrétionnaire en ce qui a trait à l'émission des actions de la Société, toujours en conformité avec le capital social autorisé de la Société, et ce jusqu'à ce que la Société obtienne le statut de SICAR. Après constitution en SICAR, les modalités du Mémoire de placement privé (le «PPM») de la SICAR nouvellement formée feront foi selon les modalités suivantes:

Les Actions de la Société seront émises par l'Associé directeur général ou son mandataire désigné pour le compte de la Société, étant entendu que, en lien avec les Actions de classe B, l'Associé directeur général ait prélevé les Engagements et que le paiement pour ces Actions ait été reçu par le Représentant administratif.

Les actions seront émises sous forme nominative et intégralement acquittées. Il n'y aura pas d'émission de fractions d'Actions. Chaque Investisseur ne peut souscrire qu'un certain nombre d'Actions, qui sera déterminé par l'Associé directeur général.

Les Actions ne peuvent être souscrites que par des Investisseurs avertis conformément à l'Article 2 de la Loi relative aux SICAR, à savoir des investisseurs institutionnels, des investisseurs professionnels et autres investisseurs répondant aux conditions suivantes:

(a) l'Investisseur a déclaré par écrit son adhésion au statut d'investisseur averti, et

(b) il:

(i) investit ou s'engage à investir un minimum de 125 000 € (cent vingt-cinq mille euros) dans la Société ou

(ii) a fait l'objet d'une appréciation, de la part d'un établissement de crédit, d'un autre professionnel du secteur financier soumis aux règles de conduite au sens de l'Article II de la Directive 93/22/CE ou d'une société de gestion au sens de la Directive 2001/107/CE certifiant son expertise, son expérience et sa connaissance suffisantes pour apprécier de manière adéquate un placement en capital à risque.

Cette restriction ne s'applique pas à l'Associé directeur général.

Art. 11. Transfert. Les Actionnaires autres que l'Associé directeur général ne peuvent vendre, céder, transférer ou nantir leurs Actions dans la Société sans le consentement écrit et préalable du l'Associé directeur général.

Sur autorisation de la Société en tant que SICAR, aucune vente, cession, transfert, échange, nantissement, charge ou autre disposition (y compris l'accord d'une participation, d'un échange ou d'une transaction dérivée ou de tout autre instrument synthétique répliquant les caractéristiques économiques substantielles d'une cession) («Cession») ou de tout ou partie des Engagements et des Actions de Classe B de la Société, directement ou indirectement, volontairement ou involontairement (y compris de manière non-exhaustive, à une société affiliée ou par application de la loi), à une personne (cette personne étant un «Investisseur de Substitution») ne saurait (sauf disposition contraire prévue dans les présents

Statuts) être valable ou prendre effet sans le consentement écrit et préalable de l'Associé directeur général, lequel consentement ne sera pas refusé sans motif valable, et si aucun de ce qui suit ne s'applique:

(a) ce Transfert entraînerait une violation de la loi en vigueur, y compris les Lois Fédérales ou Etatiques américaines en matière de valeurs mobilières ou toute disposition ou condition des présents Statuts;

(b) du fait de ce Transfert, la Société ou l'un des Fonds Parallèles serait requis de s'immatriculer en tant que société d'investissement en application de la Loi sur les Sociétés d'Investissement;

(c) ce Transfert entraînerait des conséquences fiscales négatives substantielles pour les Associés ou pour les Investisseurs d'un Fonds Parallèle;

(d) ce Transfert aurait pour conséquence que les actifs de la Société de Personnes ou des Fonds Parallèles, le cas échéant, soient considérés comme des «actifs du plan», dans le cadre de la réglementation ERISA;

(e) ce Transfert requerrait qu'une participation dans la Société soit sous-divisée aux fins de revente en unités d'une taille inférieure à une unité de coût, par référence à son prix d'offre initial, inférieur à l'équivalent actuel en Euro de 100 000 \$;

(f) ce Transfert aurait pour conséquence que la Société cesse d'être une S.C.A. dans le cadre du droit luxembourgeois;

(g) ce Transfert constituerait une transaction effectuée par l'intermédiaire d'un «marché de valeurs mobilières établi» au sens des Règlements du Trésor Américain promulgués dans le cadre de la section 7704 du Code, ou requalifierait autrement la Société en «société cotée en bourse» au sens de la section 7704 du Code ou entraînerait ce qu'il y ait plus que 100 Associés (tel que déterminé en application des Règlements du Trésor promulgués dans le cadre de la section 7704 du Code). Aux fins de déterminer le nombre d'Associés dans le cadre de la présente disposition, une personne (un «propriétaire réel») titulaire d'une participation dans une société de personnes, une fiducie donatrice ou une société S aux fins fiscales fédérales américaines («entité intermédiaire») qui détient directement ou par le biais d'entités intermédiaires, une Participation, est considérée comme un Associé si (a) substantiellement l'ensemble de la valeur de la participation du propriétaire dans l'entité intermédiaire est attribuable à la participation directe ou indirecte de l'entité intermédiaire dans la Société et (b) l'objectif principal est de recourir à l'accord et de permettre à la Société d'avoir au maximum 100 Associés; ou

(h) le cessionnaire proposé n'est pas un Investisseur éligible.

L'Associé directeur général s'engage à ne pas vendre, céder, transférer, échanger, nantir, grever ou autrement disposer de tout ou partie de ses Actions de direction, autrement qu'à une Société affiliée du Gérant (dans le cas d'une cession ou d'un transfert, cette Société affiliée deviendra l'associé directeur général au lieu du cédant) ou se retirer volontairement en tant qu'actionnaire gérant commandité de la Société, sans l'autorisation des Actionnaires détenant plus de 75 % des Engagements Totaux et une résolution des Actionnaires adoptée conformément aux lois en vigueur.

Art. 12. Rachat. Cette Société est une société de placement fermé. Par conséquent, les Actions de la Société ne seront pas rachetables à l'initiative d'un Actionnaire. Il n'est pas prévu que les Actions de la Société soient cotées en bourse.

Art. 13. Engagements. Chaque Investisseur potentiel signera un accord de souscription contenant inter alia, l'Engagement de l'Investisseur potentiel à souscrire pour les Actions de classe B (une «Convention de Souscription»), dont l'acceptation sera contresignée par l'Associé directeur général.

Sur autorisation de la Société en tant que SICAR, la Première clôture de marché sera tenue conformément aux stipulations du PPM. Pendant la Période d'investissement, qui débutera à la Première clôture de marché, l'Associé directeur général sera autorisé à accepter des Engagements supplémentaires d'Investisseurs à souscrire des Actions de Classe B supplémentaires. Les Actionnaires existants seront autorisés à l'entière discrétion de l'Associé directeur général à augmenter le montant de leurs Engagements à tout moment jusqu'à la Date de clôture finale à la condition qu'ils signent et remettent à l'Associé directeur général une Convention de souscription révisé indiquant cette majoration de leur Engagement, et ces Actionnaires seront traités comme s'ils étaient des Investisseurs ultérieurs au titre et à hauteur du montant majoré de leurs Engagements.

Chaque Actionnaire sera requis de payer des Apports en capital à la Société jusqu'à hauteur de son Engagement. Les Engagements seront prélevés par l'Associé directeur général si nécessaire, pour financer les Placements de portefeuille ou les paiements de frais ou d'autres obligations, avec un préavis écrit d'au moins 10 Jours ouvrables.

Chaque avis de prélèvement indiquera l'Apport de capital requis, la date à laquelle cet appel est payable, le compte bancaire sur lequel ce paiement doit être effectué et les autres conditions telles que les conditions de confidentialité, les informations résumées de tout Placement de portefeuille proposé.

Les Prélèvements pour les Placements de portefeuille qui n'ont pas été réalisés, peuvent être restitués aux Actionnaires, à la condition que le montant ainsi distribué soit un remboursement partiel des Apports en capital et augmentera les Engagements inutilisés qui seront ainsi à nouveau disponibles pour prélèvement.

Art. 14. Défaillance. Si un Actionnaire ne satisfait pas les montants de prélèvements échus à la date de paiement concernée, il peut être soumis aux conséquences suivantes:

(a) des intérêts courront sur le montant impayé au taux d'intérêt moratoire EURIBOR majoré de 6 %; et

(b) si dans les 30 Jours ouvrables suivant une notification formelle signifiée par l'Associé directeur général par courrier recommandé ou électronique, l'Actionnaire concerné n'a pas payé les montants dus dans leur intégralité (y compris les

Intérêts moratoires dus), cet Actionnaire deviendra un Actionnaire défaillant Actionnaire défaillant») et toutes les Actions enregistrées au nom de l'Actionnaire défaillant deviendront des Actions en défaut. Les Actions en défaut auront leur droit de vote suspendu et n'auront aucun droit à distribution tant que le paiement impayé décrit ci-avant n'aura pas été effectué.

Les Actions en défaut peuvent être soumises, à l'entière discrétion de l'Actionnaire Directeur Général, à l'une des procédures alternatives suivantes:

(a) un rachat obligatoire à un «Prix de rachat moratoire», qui sera égal au prix de souscription payé à l'époque par l'Actionnaire défaillant racheteur moins les Intérêts moratoires courus sur la partie impayée de l'Engagement ainsi que les frais administratifs et les frais divers supportés par la Société au titre de cette défaillance; ou

(b) une vente à un acquéreur déterminé à l'entière discrétion de l'Actionnaire directeur général, au Prix de rachat moratoire.

Art. 15. Evaluation. La «Valeur de l'actif net» de la Société est égale à la juste valeur du total des actifs de la Société moins la valeur du total du passif de la Société y compris les bénéfices comptables ajustés pour les postes qui ne contribuent pas à la juste valeur (tels que la comptabilité dérivée, les événements postbilan ou les montants différés qui ne se matérialiseront pas) ainsi que tous autres ajustements nécessaires pour déterminer la Valeur de l'actif net conformément aux GAAP luxembourgeois.

L'Associé directeur général s'assurera que la Valeur de l'actif net soit calculée au 31 décembre, au 31 mars, au 30 juin et au 30 septembre de chaque année et à toute autre date qui peut être appropriée (une telle date étant une «Date d'évaluation»).

La Valeur de l'actif net par Action à une Date d'évaluation est égale au total de la Valeur de l'actif net de la Société divisé par le nombre total d'Actions à la date d'évaluation.

Toutes les évaluations seront faites sur la base de la juste valeur. Cette valeur sera déterminée comme suit:

(a) les unités, les parts, les actions ou les parts de capitaux propres seront évalués conformément aux principes d'évaluation conformes aux lignes directrices IPEV, dans la version révisée le cas échéant, confirmés par entre autres, EVCA») à la condition que si l'EVCA à toute future date ne recommande pas l'utilisation des lignes directrices IPEV, l'évaluation sera déterminée suite à toutes autres lignes directrices approuvées par l'EVCA le cas échéant et également à la condition que dans l'évaluation des actifs détenus soumis à restriction de transfert ou de cession, ces actifs seront évalués avec un escompte raisonnable;

(b) la valeur des actifs libellés dans une devise autre que l'Euro sera déterminée en prenant en compte le taux de change en vigueur à la date de la détermination de la Valeur de l'actif net; et

(c) les avoirs mobilisables comprenant le numéraire, les bons du Trésor et les instruments régulièrement cotés seront évalués à leur valeur de marché avec intérêts courus.

Chapitre III. Gestion, Représentation, Comité des investisseurs, Supervision

Art. 16. Gestion. La Société est gérée par Earlybird Luxembourg Management S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois.

Les Actionnaires s'abstiendront d'agir de manière ou d'une qualité autre qu'en exerçant leurs droits en qualité d'Associé dans les assemblées générales et seront responsables dans la limite de leurs Engagements faits à la Société.

L'Associé directeur général est investi des pouvoirs les plus importants pour agir pour le compte de la Société et pour exécuter ou pour autoriser tout acte de nature administrative ou de disposition, nécessaire ou souhaitable pour atteindre l'objet de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi aux assemblées générales des Actionnaires, relèveront de la compétence de l'Associé directeur général.

L'Associé directeur général peut déléguer ses pouvoirs pour exercer la gestion des affaires quotidiennes de la Société et la représentation de la Société pour ladite gestion quotidienne et les affaires à tout membre ou membres de l'Associé directeur général ou de toute autre personne, qui n'est pas soumise à la condition d'être administrateur de l'Associé directeur général ou Actionnaire de la Société, agissant individuellement ou conjointement, selon les stipulations et avec les pouvoirs déterminés par l'Associé directeur général.

L'Associé directeur général peut également désigner des Conseillers d'investissement considéré bénéfiques au fonctionnement et à la gestion de la Société.

Art. 17. Représentation. La Société sera tenue vis-à-vis des tierces parties par la ou les signatures du ou des représentants dûment habilités de l'Associé directeur général, ainsi que par les signatures conjointes ou la signature unique d'une personne à laquelle le conseil d'administration de l'Associé directeur général a délégué ce pouvoir de signature, dans les limites dudit pouvoir.

Art. 18. Comité des Investisseurs. Sur autorisation de la Société en tant que SICAR, l'Associé directeur général constituera un Comité des investisseurs de la Société, qui sera composé d'au moins trois représentants des Investisseurs. L'Associé directeur général, à son entière discrétion, aura le pouvoir de déterminer la qualité de membre du Comité d'investisseurs le cas échéant, étant toutefois entendu que les représentants de l'Associé directeur général peuvent participer et intervenir lors des réunions du Comité des investisseurs mais ne peuvent devenir des membres avec droit de

vote. Tout membre du Comité des Investisseurs cessera immédiatement d'être un membre si l'Investisseur qu'il représente:

- (a) devient un Actionnaire défaillant;
- (b) transfère son Engagement en tout ou partie (autrement qu'à une Société affiliée ou sur accord contraire de l'Associé directeur général);
- (c) se retire de la Société; ou
- (d) est un Investisseur excusé conformément au PPM au titre d'un, de deux ou de plusieurs Placements de portefeuille au total, sous réserve d'accord contraire de l'Associé directeur général.

Les membres du Comité des investisseurs seront invités par l'Associé directeur général à se réunir au moins quatre fois par an, à des dates déterminées par l'Associé directeur général étant entendu que le Comité des investisseurs peut lui-même convoquer des réunions supplémentaires.

Les fonctions du Comité des investisseurs sont de nature consultative. Les membres du Comité des investisseurs ne prendront pas part à la gestion de l'activité de la Société. Pour éviter toute ambiguïté, aucun membre du Comité des investisseurs ne sera redevable d'obligation fiduciaire à la Société du fait de sa qualité de membre.

Sauf si une majorité qualifiée est requise conformément aux présents Statuts, les résolutions seront adoptées par le Comité des investisseurs à la majorité simple de tous les membres votants et chaque membre votant disposera d'une voix. Les résolutions seront adoptées lors d'une réunion ou si aucune réunion n'est tenue ou si ces membres votants refusent d'assister à une réunion, par les membres votants communiquant leur vote à l'Associé directeur général. Un procès-verbal sera établi pour les réunions du Comité des investisseurs et communiqué à chaque membre du Comité des investisseurs.

Les projets d'avenant aux règles d'investissement de la Société requièrent une résolution des actionnaires adoptée dans les mêmes conditions de quorum et de majorité que celles visées à l'Article 28 ci-après.

Les membres du Comité des investisseurs seront remboursés par la Société des frais raisonnables encourus dans le cadre de leurs actions en cette qualité mais n'auront droit à aucune autre rémunération.

Art. 19. Indemnisation. La Société indemniserà et dégageera l'Associé directeur général, les Associés fondateurs, le Conseiller en placement et toute Société affiliée ou l'un de ces derniers (y compris tout dirigeant, administrateur, actionnaire, mandataire, membre, conseiller, consultant, associé ou salarié de l'Associé directeur général, des Associés fondateurs, du Comité des investisseurs, de toute Société affiliée ou de l'un de ces derniers ou un administrateur désigné ou tout membre dûment désigné du Comité des investisseurs) au titre de toutes responsabilités, actions, procédures, revendications, coûts, demandes, dommages et intérêts et frais (y compris les honoraires d'avocat) encourus réellement ou potentiellement découlant ou se rapportant ou liant ou résultant de la Personne indemnisée ayant agi en qualité d'associé directeur général, d'associé commandité ou de gérant au titre de la Société ou découlant au titre ou en relation avec toute question ou autre circonstance se rapportant ou résultant de l'exercice de ses pouvoirs en qualité d'associé directeur général, d'associé commandité ou de gérant ou d'une prestation de services en faveur ou au titre de la Société ou dans le cadre ou conformément à un accord de gestion ou à tout autre accord se rapportant à la Société ou au titre de services en qualité d'Administrateur désigné ou membre du Comité des investisseurs ou qui découle autrement en relation avec l'exploitation, l'entreprise ou les activités de la Société, étant toutefois entendu que toute Personne indemnisée ne sera pas ainsi indemnisée au titre de toute question résultant de sa fraude, faute intentionnelle, mauvaise foi ou négligence au titre de ses obligations et fonctions se rapportant à la Société, ou sauf dans le cas des Personnes indemnisées, leur faute grave (étant entendu que cette faute grave a eu un effet économique négatif substantiel sur les Associés ou la Société), étant entendu qu'aucune Personne indemnisée ne sera indemnisée au titre de toute question pour laquelle cette personne ne peut être indemnisée, en application des lois luxembourgeoises impératives.

Art. 20. Conflit d'Intérêts. L'Associé directeur général, le Conseiller en investissement et leurs Sociétés affiliées respectives (autres que tous fonds gérés par ces derniers), les administrateurs, dirigeants, salariés, commandités, actionnaires et membres (les «Associés de gestion») et/ou les époux, les enfants ou les parents des Associés de gestion ne seront pas autorisés à co-investir dans un Placement de portefeuille (pour éviter toute ambiguïté autrement qu'indirectement par le biais de la Société ou tout Fonds parallèle).

Si la Société est présentée avec un investissement ou une proposition de disposition impliquant une société détenue (en tout ou partie) par l'un des Associés de gestion ou leurs époux, enfants ou parents ou un fonds de placement géré, conseillé ou parrainé par des Associés de gestion, l'Associé directeur général le communiquera intégralement et mentionnera ce conflit d'intérêts potentiel ainsi que tout autre conflit d'intérêts potentiel au Comité des investisseurs. Le Comité des investisseurs approuvera toute proposition qui lui est soumise avant toute réalisation du placement ou de la transaction concerné.

Art. 21. Destitution de l'Associé directeur général.

Destitution discrétionnaire

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des Associés de la manière précisée ci-après et de la Loi applicable, les Investisseurs détenant 75 % du Montant total des engagements peuvent destituer l'Associé directeur général à leur discrétion. Avant la tenue de l'assemblée générale des Associés approuvant la destitution de l'Associé directeur

général de la manière précisée ci-après, l'Associé directeur général sera en droit d'organiser et de tenir un forum dans les deux semaines suivant la date de réception de l'avis de sa destitution proposée afin d'aborder toute question soulevée dans l'avis de cette destitution auprès de tous les Investisseurs et/ou de faire parvenir sa déclaration abordant ces questions soulevées à tous les Investisseurs.

Dans l'hypothèse où l'Associé directeur général serait destitué conformément aux dispositions qui précèdent, une assemblée générale des Associés devra se tenir afin d'approuver la destitution. Cette assemblée générale des Associés devra, en première convocation, satisfaire une exigence de quorum de 50 % des Actions totales émises. Si cette exigence de quorum n'est pas satisfaite à la première assemblée, aucun quorum ne sera requis à l'assemblée reconvoquée ayant le même ordre du jour que la première assemblée. Les décisions aux deux assemblées nécessiteront une majorité des deux tiers des votes exprimés et, pour plus de certitude, l'approbation des Investisseurs détenant 75 % du Montant total des engagements conformément aux dispositions qui précèdent.

Dans l'hypothèse de la destitution de l'Associé directeur général, l'Associé directeur général aura droit à une compensation au titre de cette destitution, d'un montant équivalant au double des Frais de gestion versés à l'Associé directeur général pour l'année précédant sa destitution. Le droit de l'Associé fondateur à l'Intérêt passif sera réduit à l'Intérêt passif attribuable à l'ensemble des Placements de portefeuille effectués jusqu'au moment de la destitution de l'Associé directeur général, calculé comme si l'Intérêt passif était structuré «par transaction individuelle» à compter de la création du Fonds.

L'Associé directeur général sera tenu de transférer son Action d'administrateur à un nouvel Associé directeur général (le cas échéant) à un prix égal à 1 000,00 \$US. Les droits de distribution afférents aux Actions de classe A détenues par l'Associé fondateur devront être révisés pour faire adéquatement état des dispositions qui précèdent.

Destitution pour cause

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des Associés de la manière précisée ci-après, l'Associé directeur général peut être destitué par les Investisseurs détenant plus de 50 % du Montant total des engagements par suite de la fraude, de la négligence grossière, de l'inconduite volontaire ou de la mauvaise foi de l'Associé directeur général ou de son mépris téméraire de ses obligations et devoirs.

Avant la tenue de l'assemblée générale des Associés approuvant la destitution de l'Associé directeur général de la manière précisée ci-après, l'Associé directeur général sera en droit d'organiser et de tenir un forum dans les deux semaines suivant la date de réception de l'avis de sa destitution proposée pour cause afin d'aborder les questions soulevées dans l'avis de cette destitution auprès de tous les Investisseurs et/ou de faire parvenir sa déclaration abordant les questions soulevées à tous les Investisseurs. Si, par la suite, les Investisseurs détenant plus de 50 % du Montant total des engagements demeurent résolus à destituer l'Associé directeur général, l'Associé directeur général sera en droit de soumettre les motifs allégués de sa destitution à un tribunal d'arbitrage indépendant à condition que les dispositions prévues dans le paragraphe intitulé «Droit applicable et juridiction» s'appliquent en conséquence. Une destitution de l'Associé directeur général en vertu du présent alinéa ne sera permise que si le tribunal d'arbitrage vient à la conclusion que l'Associé directeur général a commis des actes constituant une fraude, une négligence grossière, une inconduite volontaire, une mauvaise foi et / ou un mépris téméraire de ses obligations et de ses devoirs. Le droit de l'Associé directeur général de soumettre les motifs de la destitution proposée à un tribunal d'arbitrage sera sous réserve du droit de l'Associé directeur général de solliciter des dommages-intérêts par suite d'une demande injustifiée de destitution en vertu des dispositions du présent alinéa (y compris, pour plus de certitude, les dommages pour atteinte à sa réputation).

Dans l'hypothèse où l'Associé directeur général serait destitué en conformité avec les dispositions qui précèdent, une assemblée générale des Associés devra être tenue pour approuver la destitution. Cette assemblée générale des Associés devra, en première convocation, satisfaire une exigence de quorum de 50 % des Actions totales émises. Si cette exigence de quorum n'est pas satisfaite à la première assemblée, aucun quorum ne sera requis à l'assemblée reconvoquée ayant le même ordre du jour que la première assemblée. Les décisions aux deux assemblées nécessiteront une majorité des deux tiers des votes exprimés et, pour plus de certitude, l'approbation des Investisseurs détenant 75 % du Montant total des engagements conformément aux dispositions qui précèdent.

L'Associé directeur général n'aura droit à aucune compensation au titre de cette destitution. L'Associé directeur général sera tenu de transférer son Action d'administrateur à un nouvel associé général (le cas échéant) à un prix égal à 1 000,00 \$US. L'Associé fondateur sera tenu de transférer ses Actions de classe A à un nouvel associé général (le cas échéant) ou à une autre personne, conformément aux instructions d'un nouvel associé général (le cas échéant), moyennant une contrepartie de 1 000,00 \$US par Action de classe A.

Art. 22. Audit. Les activités de la Société et sa situation financière, y compris, plus particulièrement, ses livres et ses comptes, seront supervisées par un réviseur d'entreprise agréé nommé en conformité avec la Loi applicable.

Chapitre IV. Assemblées des actionnaires, Droits de vote et Pouvoirs

Art. 23. Assemblées. L'Associé directeur général devra convoquer les assemblées des Associés au moins une fois par an par avis écrit de convocation d'au moins 30 jours, afin de donner aux Associés la possibilité de passer en revue les affaires de la Société et d'en discuter. Tout Actionnaire dont le Montant total des engagements représente 10 % ou plus du Montant total des engagements peut, par avis écrit comportant un ordre du jour, exiger de l'Associé directeur général qu'il convoque une assemblée des Associés dans un délai de 45 jours, à moins qu'une résolution proposée figurant dans cet ordre du jour ne soit la destitution de l'Associé directeur général à titre d'associé directeur général de la Société et,

dans ce cas, l'Associé directeur général devra convoquer une assemblée des Associés par avis de convocation de pas moins de 10 Jours ouvrables, ni plus de 15 Jours ouvrables, depuis la date à laquelle l'Associé directeur général recevra l'avis applicable.

Un représentant nommé par l'Associé directeur général devra présider, sans droit de vote, chaque assemblée des Associés ou, si cette personne désignée n'est pas présente ou n'est pas disposée à agir, les Investisseurs seront en droit de nommer (à l'avance ou au cours de l'assemblée pertinente) tout membre présent ou représenté à titre de président de l'assemblée par simple majorité des votes exprimés.

L'assemblée générale annuelle se tiendra au siège de la Société ou à tout autre lieu éventuellement précisé dans l'avis de convocation de l'assemblée, le dernier jeudi de chaque année, à 11 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

Les autres assemblées se tiendront conformément à la Loi et aussi souvent que l'Associé directeur général jugera nécessaire d'examiner des questions qui doivent être décidées par les Actionnaires.

L'Associé directeur général aura un droit de veto contre toutes les décisions de l'assemblée générale qui touchent les droits de la Société à l'égard des tiers et qui amendent les Articles.

Art. 24. Droits de vote et Pouvoirs de l'assemblée des Actionnaires. Toute assemblée générale régulièrement constituée des Actionnaires de la Société représente l'ensemble des actionnaires.

L'assemblée générale des Actionnaires jouit des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi et par les présents Articles.

Sauf disposition à l'effet contraire, les résolutions des Actionnaires sont adoptées par un vote des deux tiers, chaque Action donnant droit à un vote.

Chapitre V. Exercice financier, Répartition des bénéfices

Art. 25. Exercice financier. L'exercice financier de la Société débutera le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année. La première Période comptable de la Société débutera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2012.

Les comptes de la Société seront établis en euros.

En plus de la transmission, par l'Associé directeur général, à chacun des Actionnaires des rapports et des comptes qui sont exigés et au plus tard dans les délais stipulés par la Loi, les Investisseurs recevront:

(a) les comptes vérifiés annuels transmis au plus tard 120 jours suivant chaque Période comptable; et

(b) les rapports trimestriels transmis dans un délai de 60 jours suivant la fin de chaque trimestre (autre que la fin du trimestre qui coïncide avec la fin de la Période comptable auquel cas ces rapports seront transmis avec les comptes annuels) comprenant:

(i) les détails des Placements de portefeuille achetés et des Placements de portefeuille vendus et aliénés par ailleurs durant la période pertinente; et

(ii) un état des Placements de portefeuille et autres biens et actifs de la Société ainsi qu'un bref commentaire sur le progrès des Placements de portefeuille; et

(iii) une Évaluation non vérifiée, par l'Associé directeur général, de chaque Placement de portefeuille et une Évaluation de portefeuille à la date de ce trimestre.

Les activités de la Société et sa situation financière, y compris, plus particulièrement, ses livres, devront être supervisées par un réviseur d'entreprises agréé qui devra satisfaire les exigences de la loi luxembourgeoise en ce qui concerne le caractère honorable et l'expérience professionnelle, qui devra exécuter les tâches imposées par la Loi et par les présents Articles et qui sera rémunéré par la Société. Ces tâches devront notamment comprendre l'examen, par ce réviseur, des données comptables présentées dans le rapport annuel de la Société.

Art. 26. Répartition des bénéfices. Une fois la Société autorisée en tant que SICAR, et après avoir acquitté l'ensemble des dépenses et des dettes de la Société, les distributions seront effectuées dans l'ordre de priorité suivant:

(1) 100 % aux Actionnaires sur leurs Actions de classe B en proportion de leurs Engagements respectifs jusqu'à ce que chaque Actionnaire ait reçu des distributions égales à ses Apports de capital;

(2) 100 % aux Actionnaires sur leurs Actions de classe B en proportion de leurs Engagements respectifs jusqu'à ce que chaque Actionnaire ait reçu des distributions égales à son Rendement préféré;

(3) 100 % aux Associés fondateurs sur leurs Actions de classe A jusqu'à ce qu'ils aient reçu des distributions supplémentaires globalement égales à 20 % de toutes les distributions faites par la Société en sus des Apports de capital totaux des Actionnaires; et

(4) 80 % à l'ensemble des Actionnaires sur leurs Actions de classe B en proportion de leurs Engagements respectifs et 20 % aux Associés fondateurs sur leurs Actions de classe A (les distributions sur les Actions de classe A aux termes des alinéas (3) et (4) étant «l'Intérêt passif»).

Les distributions en espèces seront faites en euros. Aucune distribution ne sera effectuée à moins que des espèces suffisantes ne soient disponibles, ou si le capital de la Société devait, par suite de la distribution, chuter sous le minimum légal d'un million d'euros (tel que prévu par la Loi relative aux SICAR) ou si l'Associé directeur général est, de bonne foi,

d'avis que la distribution mettrait la Société dans une position dans laquelle elle serait incapable de satisfaire toute obligation ou éventualité future.

Art. 27. Dividendes intérimaires. L'Associé directeur général de la Société est autorisé à verser des dividendes intérimaires conformément à la Loi.

Chapitre VI. Dispositions générales

Art. 28. Indemnisation. La Société devra indemniser tout administrateur de l'Associé directeur général ainsi que ses héritiers, exécuteurs et administrateurs contre les dépenses raisonnablement engagées par ce dernier relativement à toute action, poursuite ou procédure dans laquelle il a été nommé partie du fait qu'il est ou a été un administrateur de l'Associé directeur général, ou, à la demande de la Société, de toute autre entité dont la Société est un actionnaire ou créancier et par laquelle il n'est pas en droit de se faire indemniser, sauf en ce qui concerne une action, poursuite ou procédure relativement à des affaires pour lesquelles il est jugé responsable de négligence grossière ou d'inconduite. Dans l'hypothèse d'un règlement, une indemnisation ne sera accordée que pour des affaires pour lesquelles la Société a été avisée par son conseiller juridique que la personne devant être indemnisée n'a pas commis une telle violation de devoir. Le droit d'indemnisation susvisé n'exclura aucun autre droit que la personne pertinente puisse avoir.

Art. 29. Dépositaire. Une fois autorisée en tant que SICAR, la Société conclura un accord de dépositaire avec un établissement (le «Dépositaire») qui devra satisfaire les exigences de la Loi relative aux SICAR. Les actifs de la Société seront déposés auprès du Dépositaire et/ou de ses agents désignés choisis de bonne foi par le Dépositaire.

Dans l'hypothèse de la résiliation du contrat de dépositaire:

(a) l'Associé directeur général agissant au nom de la Société entreprendra tous les efforts raisonnables pour nommer dans un délai de deux (2) mois un nouveau Dépositaire qui assumera les responsabilités, les devoirs et les obligations du Dépositaire;

(b) le Dépositaire est tenu de remettre au dépositaire successeur (ou de faire remettre), au porteur ou dûment endossés pour transfert, aux frais de la Société, l'ensemble des titres et des sommes d'argent ou autres actifs de la Société déposés auprès du Dépositaire ou détenus par celui-ci en vertu de la Loi relative aux SICAR, ainsi que le contrat de dépositaire et l'ensemble des copies certifiées et autres documents y ayant trait en la possession du Dépositaire qui sont valables et en vigueur à la date de résiliation;

(c) le Dépositaire est tenu de remettre à la Société et, le cas échéant, de faire en sorte que la Société prenne possession, aux frais de celle-ci, de l'ensemble des documents et actifs ayant trait aux affaires de la Société ou appartenant à la Société qui sont en la possession du Dépositaire de la Société ou sous son contrôle.

Le Dépositaire accomplira les tâches habituelles concernant la garde des actifs, espèces, titres et dépôts, sans aucune restriction.

Art. 30. Amendement. Des amendements peuvent être effectués de temps à autre aux Articles et aux modalités principales de la Société.

Un tel amendement devra être décidé par l'assemblée générale des Associés qui, en première convocation, devra satisfaire un quorum de 50 % du nombre total des Actions émises. Si cette exigence de quorum n'est pas satisfaite à la première assemblée, aucune exigence de quorum ne s'appliquera à l'assemblée reconvoquée avec le même ordre du jour que la première.

Aux deux assemblées, les décisions nécessiteront (i) une majorité des deux tiers des votes exprimés, (ii) le consentement des Actionnaires représentant 75 % du Montant total des engagements et (iii) le consentement de l'Associé directeur général.

Nonobstant ce qui précède, aucun amendement ne peut augmenter l'Engagement de tout Actionnaire, modifier la juridiction de la Société, modifier tout droit de distribution et/ou modifier les exigences de majorité pour des amendements sans le consentement unanime des Actionnaires et de l'Associé directeur général.

Art. 31. Confidentialité. Les Actionnaires ne peuvent, et chaque Actionnaire devra entreprendre tous les efforts raisonnables pour faire en sorte que chaque personne liée ou associée à un tel Actionnaire ne puisse sans le consentement écrit préalable de l'Associé directeur général, divulguer à une personne, une entreprise ou une société quelconque ni utiliser au détriment de la Société ou de l'un quelconque des Associés (autrement que relativement aux réclamations contre de telles parties à l'égard d'une violation de leurs obligations et de leurs devoirs) des informations confidentielles dont ils ont pris connaissance concernant les affaires de la Société ou les Placements de portefeuille ou les placements proposés, sauf qu'à l'égard de chaque Actionnaire, la restriction susvisée quant à la divulgation ne s'appliquera pas aux informations:

(a) qui sont en la possession de cet Actionnaire avant qu'elles ne lui soient transmises par l'Associé directeur général; ou

(b) qui deviennent connues du public autrement que par suite d'une violation de ces obligations par cet Actionnaire; ou

(c) que l'Associé directeur général (agissant raisonnablement) juge nécessaire de divulguer afin de permettre à la Société de faire un placement particulier.

Chaque Actionnaire reconnaît que:

(a) sauf mention contraire, toutes les informations qui lui sont transmises par l'Associé directeur général relativement aux affaires de la Société, de l'Associé directeur général, du Conseiller en placements, de l'Associé fondateur, de tout Affilié de l'un d'eux ou de tout Placement de portefeuille sont confidentielles et que la divulgation de ces informations peut nuire aux affaires ou aux activités de la Société, de l'Associé directeur général, du Conseiller en placements, de l'Associé fondateur, de tout Affilié de l'un d'eux ou du Placement en portefeuille; et

(b) sauf mention contraire, toutes les informations qui lui sont transmises par l'Associé directeur général en ce qui a trait à un Placement de portefeuille sont des informations délicates sur le plan commercial et que la divulgation de ces informations peut nuire aux affaires ou aux activités de la Société, de l'Associé directeur général, du Conseiller en placements, de l'Associé fondateur, de tout Affilié de l'un d'eux ou de tout Placement de portefeuille et peut s'avérer préjudiciable aux intérêts commerciaux des personnes susmentionnées.

Nonobstant ce qui précède, un Actionnaire sera en droit de divulguer les informations confidentielles qu'il aura reçues concernant les affaires ou les activités de la Société:

(a) à ses Affiliés, employés et administrateurs;

(b) à ses conseillers professionnels, réviseurs et agences de notation de bonne foi;

(c) si l'Actionnaire est un fonds de fonds (ou l'équivalent) aux investisseurs et investisseurs éventuels de bonne foi de cet Actionnaire;

(d) si spécifiquement exigé par la loi (et qu'il n'existe aucune exemption pertinente applicable) ou par un tribunal ou par les règlements de toute bourse pertinente ou de tout organisme de réglementation auquel l'un des Actionnaires ou une telle personne liée ou associée à un Actionnaire est sujet;

(e) à tout organisme gouvernemental, de réglementation ou fiscal auquel cet Actionnaire doit faire rapport et, plus particulièrement, un Actionnaire (et tout employé, représentant ou autre agent d'un Actionnaire) peut divulguer à toute personne, sans limitation de quelque nature que ce soit, lorsque la divulgation porte sur le traitement fiscal et la structure fiscale de la Société et toute matière connexe (y compris des opinions ou autres analyses fiscales) fournis par l'Associé directeur général à l'Actionnaire portant sur ce traitement fiscal et cette structure fiscale; ou

(f) si convenu par ailleurs avec l'Associé directeur général,

à condition que, dans les cas prévus par les alinéas (a), (b) et (c) ci-dessus, cette divulgation ne soit admise que si le récipiendaire est lié par une obligation similaire de confidentialité à l'égard de ces informations et qu'il ait donné un engagement à ne faire aucune divulgation ultérieure de ces informations et que l'Actionnaire demeure responsable des actions de ces récipiendaires.

Chaque Actionnaire qui est sujet à une obligation de divulguer des informations qu'il a reçues ou toute autre information qui concerne par ailleurs les activités ou les affaires de la Société ou de tout Placement de portefeuille devra aviser immédiatement l'Associé directeur général dès qu'il prendra connaissance d'une demande d'un tiers (autre que ses propres actionnaires, investisseurs, conseillers, réviseurs ou tout organisme gouvernemental, de réglementation ou fiscal auquel cet Actionnaire doit faire rapport) de fournir ou de divulguer ces informations à ce tiers (une «Demande de divulgation») et chaque Actionnaire s'engage envers l'Associé directeur général à entreprendre tous les efforts raisonnables pour tenter de se défendre à une telle Demande de divulgation à tout moment conformément aux dispositions des lois, actes législatifs, règlements ou politiques pertinents sur les divulgations publiques.

Si un Actionnaire divulgue toute information concernant l'évaluation de la participation de cet Actionnaire dans la Société ou toute donnée de performance concernant la Société, il devra inclure dans cette divulgation une déclaration à l'effet que ces données ne font pas nécessairement état de la performance courante ou future attendue de la Société et qu'elles ne doivent pas être utilisées pour comparer les rendements de la Société aux rendements d'autres fonds d'investissement privé et que la divulgation n'est en aucune manière appuyée par l'Associé directeur général.

Chapitre VII. Dissolution, Liquidation de la société

Art. 32. Dissolution, Liquidation. L'un quelconque des événements suivants entraînera la dissolution de la Société:

(a) dissolution de l'Associé directeur général;

(b) début de procédures d'insolvabilité sur les actifs de l'Associé directeur général ou rejet d'une requête visant à intenter de telles procédures pour manque d'actifs; ou

(c) destitution de l'Associé directeur général de la Société;

(d) par une résolution de l'assemblée des Actionnaires conformément aux exigences de quorum et de majorité de la Loi de 1915;

cependant, la Société ne prendra pas fin si, dans les 90 jours suivant un tel événement, les Investisseurs détenant plus de 75 % du Montant total des engagements choisissent de continuer les activités de la Société et de nommer un associé directeur général en remplacement.

Lors de la dissolution et de la liquidation de la Société, l'Associé directeur général (ou tout autre liquidateur nommé conformément aux Articles) entreprendra tous les efforts raisonnables en vue de l'aliénation de l'ensemble des actifs restants de la Société.

Une fois l'autorisation en tant que SICAR obtenue, la liquidation devra être effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des entités juridiques) nommés par l'assemblée des Actionnaires aux termes de la Loi relative aux SICAR. Les Actionnaires détermineront également la rémunération et les pouvoirs des liquidateurs, sous réserve de la Loi relative aux SICAR.

Une classe peut être dissoute par rachat forcé des Actions de la classe concernée, sur décision de l'Associé directeur général:

- (a) si la VAN de la classe concernée a diminué sous un montant que l'Associé directeur général juge être le montant minimum requis pour l'existence de cette classe,
- (b) si un changement de la situation économique ou politique concernant la classe concernée est susceptible d'avoir des conséquences indésirables importantes sur les investissements de cette classe,
- (c) afin de procéder à une rationalisation économique, ou
- (d) si l'intérêt des Investisseurs l'exige.

Le prix de rachat d'une classe d'Actions dissoute sera la VAN par action (compte tenu des prix de réalisation effectifs des Placements et des frais de réalisation), calculée au Jour d'évaluation auquel cette décision prendra effet.

Au terme du processus de liquidation et de rachat de la Société, tous les montants qui n'ont pas été réclamés par les Actionnaires seront versés à la Caisse de consignation qui les gardera à disposition au bénéfice des Actionnaires pertinents pendant la période prévue par la Loi.

Chapitre VIII. Loi applicable

Art. 33. Loi applicable. Les droits, les obligations et les relations des Associés seront régis par les lois du Luxembourg. Les tribunaux du Luxembourg auront compétence exclusive pour régler toute réclamation, toute action ou tout différend surgissant concernant la Société, les présents Articles ou l'acquisition d'Actions de la Société.

Souscription et Paiement

Les parties comparantes ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, elles ont souscrit au nombre d'actions ci-après énoncées et les ont intégralement libérées en espèces:

Actionnaires:	Nombre d'actions:
Earlybird Luxembourg Management S.A. prénommée	1 (une) action de Commandité
Earlybird Luxembourg Management S.A. prénommée	1 (une) action de classe B
Barbara POGGIALI, prénommée	10(dix) actions de classe B
Rolf MATHIES, prénommé	10(dix) actions de classe B
Michele NOVELLI, prénommé	10(dix) actions de classe B
Total:	32 (trente-deux)

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% (cent pour cent), de sorte que la somme de EUR 32.000 (trente-deux mille euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.600 EUR.

Dispositions transitoires

La première année sociale commencera ce jour et finira le 31 décembre 2012.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentés comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social souscrit, se sont constitués en assemblée générale des actionnaires de la Société à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués.

Après avoir constaté que celle-ci est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

(i) est nommé réviseur de la Société: Ernst & Young S.A., établie et ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2.

(ii) le siège social de la société est fixé au 7, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire des comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des comparants connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Seidl, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Redange/Attert, le 19 juin 2012. Relation: RED/2012/828. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 21 juin.

Référence de publication: 2012074200/1314.

(120105169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2012.

Restaurant Le Diamant S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 27, rue Raymond Poincaré.

R.C.S. Luxembourg B 39.282.

Les comptes annuels au 31/12/2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075766/9.

(120107028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Restaurant Le Diamant S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 27, rue Raymond Poincaré.

R.C.S. Luxembourg B 39.282.

Les comptes annuels au 31/12/2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075767/9.

(120107029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Restaurant Le Diamant S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 27, rue Raymond Poincaré.

R.C.S. Luxembourg B 39.282.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075768/9.

(120107030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

RDH Investments International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 169.618.

STATUTES

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND TWELVE,

ON THE TWENTY FIRST DAY OF JUNE.

Before Us, Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

The Company RDH Resorts Development Holding AG, with registered office in Nuschelerstrasse 31, 8011 Zurich, Switzerland,

duly represented by Mr Christophe JASICA, employee, residing professionally in L-2370 Howald, 4, Rue Peternelchen, by virtue of a proxy delivered in Luxembourg on June 18, 2012

The prenamed proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the notary executing, remains annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, acting in the hereabove capacity, has requested the undersigned notary, to draw up the following Articles of Incorporation of a "société anonyme", which it intends to organise as unitholder or with any person who may become unitholder of the company in the future.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the above-mentioned person and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company (société anonyme) is herewith formed under the name of "RDH Investments International S.A."

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand-Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The object of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies and all other forms of investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, as well as the management, control and development of such participations.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises in Luxembourg and abroad and may render them every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

The company may lend and borrow with or without interests in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures.

The company may carry out any other securities, financial, industrial or commercial activity, directly or indirectly connected with its objects and maintain a commercial establishment open to the public. Moreover, the company may pledge its assets for the benefit of its associates/shareholders. It may also conduct all real estate transactions, such as buying, selling, renting, development and management of real estate.

The company may in general take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at one hundred thousand Euros (100,000.- EUR) divided into ten thousand (10 000) shares with a par value of ten Euros (10.- EUR) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

Board of directors and Statutory auditors

Art. 6.

6.1 For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only. If the Company has more than one shareholder, the Company shall be managed by a board of directors ("Board of Directors") consisting of a minimum of three (3) directors (the "Directors").

6.2 The number of directors is fixed by the General Meeting of Shareholders.

6.3 The General Meeting of Shareholders may decide to appoint Directors of two different classes, being class A Director(s) and class B Director(s). Any such classification of Directors shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the Directors be identified with respect to the class they belong.

6.4 The Directors are to be appointed by the General Meeting of Shareholders for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected.

6.5 Decision to suspend or dismiss a Director must be adopted by the General Meeting of Shareholders with a majority of more than one-half of all voting rights present or represented.

6.6. When a legal person is appointed as a Director of the Company, the legal entity must designate a permanent representative (représentant permanent) in accordance with article 51bis of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

6.7. If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that a director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, e-mail or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast.

In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company.

Art. 12.

12.1 Towards third parties, the Company is validly bound, in case of a sole director, by the sole signature of the Sole Director, or by the joint signature of any two Directors of the Company, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Board of Directors by means of an unanimous decision of the Board of Directors.

12.2 In the event the General Meeting of Shareholders has appointed different classes of Directors (namely class A Directors and class B Directors) the Company will be validly bound by the joint signature of two Directors, one of whom shall be a class A Director and one be a class B Director (including by way of representation), or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Board of Directors by means of an unanimous decision of the Board of Directors.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the fourth Monday of the month of May, at 2 p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing at least twenty percent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

In case one share is held by an usufructuary and a pure owner, the voting right belongs in any case to the usufructuary.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five percent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten percent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

In case a share is held by an usufructuary and a pure owner, the dividends as well as the profits carried forward belong to the usufructuary.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory disposition

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2012.

The first annual general meeting shall be held in 2013.

The first directors and the first auditor are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

Subscription and Payment

The shares have been subscribed and paid-up as follows:

Subscriber	Number of shares	Amount subscribed to and paid-up in EURO
RDH Resorts Development Holding AG, prenamed,	10 000	100,000.-
TOTAL:	10 000	100,000.-

The subscribed shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of one hundred thousand Euros (100,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at EUR 1.300.-.

Extraordinary general meeting

The above-named party, acting in the hereabove stated capacity, representing the whole of the subscribed capital, considering herself to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the general meeting which will be held in the year 2018.

1) Mr Fabio Delco, lawyer, born in Bellinzona (Switzerland) on October 23, 1967, residing professionally in CH-8021 Zurich, Nuschelerstrasse 31 as A Director

2) Mr Eric LECLERC, employee, born in Luxembourg on April 4, 1967, residing professionally in L-2370 Howald, 4, Rue Peterelchen as B Director.

3) Mr Christophe JASICA, employee, born in Rocourt (Belgium) on January 23, 1976, residing professionally in L-2370 Luxembourg, 4, Rue Peterelchen as B Director.

Mr Eric LECLERC, previously named, is appointed as Chairman of the Board of Directors.

Second resolution.

The following has been appointed as statutory auditor, his mandate expiring at the general meeting which will be held in the year 2018:

Mr Pascal FABECK, employee, born in Arlon (Belgium) on November 16, 1968, residing professionally in L-2370 Howald, 4, Rue Peternelchen.

Third resolution.

The company's registered office is located at L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg-City, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surnames, Christian names, civil status and residences, said the person appearing signed together with us, Notary, the present original deed.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Follows the French version of the preceding text:

SUIT LA VERSION FRANÇAISE DU TEXTE QUI PRECEDE:

L'AN DEUX MILLE DOUZE.

LE VINGT-ET-UNIEME JOUR DU MOIS DE JUIN,

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société RDH Resorts Development Holding AG, ayant son siege social au 31 Nüscherstrasse, 8011 Zurich, Suisse, ici représenté par Monsieur Christophe Jasica, employé, demeurant professionnellement à L-2370 Howald, 4, Rue Peternelchen,

en vertu d'une procuration donnée le 18 juin 2012

La prédite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquel comparant agissant es-qualités a requis le notaire instrumentant, d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme, que la partie prémentionnée a l'intention de constituer en tant qu'actionnaire ou avec toute personne qui deviendrait associé de la société à l'avenir.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital.

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de RDH Investments International S.A."

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle peut également donner ses avoirs en gage, dans l'intérêt de ses associés/actionnaires. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, la location, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à cent mille euros (100.000,- EUR) représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6.

6.1 Tant que la Société a un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique seulement. Si la Société a plus d'un actionnaire, elle est administrée par un conseil d'administration (le "Conseil d'Administration") composé de trois (3) Administrateurs au moins (les "Administrateurs").

6.2 Le nombre des administrateurs est déterminé par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

6.3 L'Assemblée Générale des Actionnaires peut décider de nommer des Administrateurs de deux classes différentes, à savoir un ou des Administrateur(s) de la classe A et un ou des Administrateur(s) de la classe B. Toute classification d'Administrateurs doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de l'assemblée concernée et les Administrateurs doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

6.4 Les Administrateurs doivent être nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

6.5 La décision de suspendre ou de révoquer un Administrateur doit être adoptée par l'Assemblée Générale des Actionnaires à la majorité simple de tous les droits de vote présents ou représentés.

6.6 Lorsqu'une personne morale est nommée Administrateur de la Société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

6.7. En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, e-mail ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.

Art. 12.

12.1 Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature de l'Administrateur Unique, selon le cas, ou par la signature conjointe de deux Administrateurs de la Société ou par la/les signature(s) de toute(s) personne(s) à qui un pouvoir de signature a été délégué par le Conseil d'Administration moyennant une décision unanime du Conseil d'Administration.

12.2 Toutefois, au cas où l'Assemblée Générale des Actionnaires a nommé différentes classes d'Administrateurs (à savoir les Administrateurs de classe A et les Administrateurs de classe B), la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un Administrateur de classe A et d'un Administrateur de classe B (y compris par voie de représentation), ou par la/les signature(s) de toute(s) personne(s) à qui un pouvoir de signature a été délégué par le Conseil d'Administration moyennant une décision unanime du Conseil d'Administration.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale.

Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le quatrième lundi du mois de mai à 16.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le commissaire. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Au cas où une action est détenue en usufruit et en nue-propiété, le droit de vote sera exercé en toute hypothèse par l'usufruitier.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au commissaire.

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Au cas où l'action est détenue en usufruit et en nue-propiété, les dividendes ainsi que les bénéfices mis en réserve reviendront à l'usufruitier.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2012.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2013.

Les premiers administrateurs et le premier commissaire sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Souscription et Paiement

Les actions ont été souscrites et libérées comme suit par:

Souscripteur	Nombre d'actions	Montant souscrit et libéré en EURO
RDH Resorts Development Holding AG, prénommé,	10 000	100,000.-
TOTAL:	10 000	100,000.-

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent mille euros (100.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît.

Constatations

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ EUR 1.300.-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant la comparante, ès-qualité qu'elle agit, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire à laquelle elle se reconnaît dûment convoquée et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2018:

1) Mr Fabio Delco, avocat, né à Bellinzona (Switzerland) le 23 octobre 1967, demeurant professionnellement à CH-8021 Zurich,

Nuschelerstrasse 31 comme administrateur A,

3) Monsieur Eric LECLERC, employé, né à Luxembourg le 04 avril 1967, demeurant professionnellement à L-2370 Luxembourg, 4, Rue Peternelchen, comme administrateur B,

4) Monsieur Christophe JASICA, employé, né à Rocourt (Belgique) le 23 janvier 1976, demeurant professionnellement à L-2370 Luxembourg, 4, Rue Peternelchen, comme administrateur B.

Monsieur Eric LECLERC, prénommé, est nommé Président du Conseil d'Administration.

Deuxième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2018:

Monsieur Pascal FABECK, employé privé, né à Arlon (Belgique) le 16 novembre 1968, demeurant professionnellement à L-2370 Luxembourg, 4, Rue Peternelchen.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg-Ville, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses noms, prénoms, états et demeures, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande du comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: C. JASICA, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 21 juin 2012. Relation: RED/2012/838. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 25 juin 2012.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2012075151/390.

(120106129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2012.

Waterland Lux I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 114.975.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2012.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012075887/13.

(120106803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Restaurant Le Diamant S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 27, rue Raymond Poincaré.

R.C.S. Luxembourg B 39.282.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075769/9.

(120107031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Waterland Lux II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 114.976.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2012.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012075888/13.

(120106796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Restaurant Le Diamant S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 27, rue Raymond Poincaré.

R.C.S. Luxembourg B 39.282.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075770/9.

(120107032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Restaurant Le Diamant S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 27, rue Raymond Poincaré.

R.C.S. Luxembourg B 39.282.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075771/9.

(120107033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Restaurant Le Diamant S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 27, rue Raymond Poincaré.

R.C.S. Luxembourg B 39.282.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075772/9.

(120107034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Riata Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 53.703.

Les comptes annuels au 5 avril 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 juin 2012.

Référence de publication: 2012075773/10.

(120107130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Rockinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 53.245.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075774/9.

(120106863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Romebell Investments SPF Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 161.433.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012075775/10.

(120107307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Roudbaach S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8558 Roudbaach/Platen, 50, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 160.093.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012075777/10.

(120106719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Royal Boissons S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1365 Luxembourg, 93, Montée Saint Crépin.

R.C.S. Luxembourg B 42.804.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 27 juin 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012075778/10.

(120107106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Sculptor German Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 140.211.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075784/9.

(120107514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Sant Topco Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 129.451.

Les comptes annuels, avec le rapport de l'auditeur, de la société au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012075782/12.

(120106970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Sant Topco Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 129.451.

Les comptes annuels consolidés, avec le rapport de l'auditeur, de la société au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012075783/12.

(120106974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Sculptor Holdings (EC), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 134.644.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075785/9.

(120107516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Sculptor Holdings (EC) Luxco S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 135.624.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075786/9.

(120107517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Sculptor Kazakh Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 133.456.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075787/9.

(120107515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Sinser (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 21.503.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SINSER (LUXEMBOURG) S.à.r.l.

Référence de publication: 2012075816/10.

(120107655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Sculptor Springs of Eden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 133.554.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075788/9.

(120107518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Sculptor Turkish Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 131.743.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012075789/9.

(120107513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

FS Management 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 168.225.

In the year two thousand and twelve, on the twenty seventh day of March 2012.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared,

FS Invest S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg and registered with the Luxembourg Company and Commercial Register under number B 107.851.

here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxy having been signed *in varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary and shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed company is the holder of parts representing the entire capital of FS Management 3 S.à r.l., a 'société à responsabilité limitée', with registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B, incorporated on 26 March 2012, by deed of the undersigned notary residing in Esch-sur-Alzette, not yet published in the Mémorial C (the "Company").

Which appearing party, represented as mentioned above, requested the undersigned notary to draw up the following:

I. That the agenda of the extraordinary general meeting is the following:

87448

Agenda

1) Increase of the issued capital and acceptance of subscriptions of parts by new subscribers and payment up of such subscription by contributions in kind

2) Decision to consequently amend Article 7, first paragraph, of the Company's Articles of Incorporation (the "Articles") to reflect the increase in issued corporate capital.

3) Decision to approve in advance certain individuals as new holders of parts.

II. That the extraordinary general meeting of the Company has taken the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolved to increase the subscribed capital of the Company by an amount of three million, four hundred seventy eight thousand, four hundred Danish Kronen and seventeen Oere (DKK 3,478,400.00) so as to raise it from its present amount of one million six hundred and eighty two thousand Danish Kronen (DKK 1,682,000) to five million, one hundred sixty thousand, four hundred Danish Kronen (DKK 5,160,400.00) by the issue of seventeen thousand, three hundred and ninety two (17,392) new parts, having a par value of two hundred Danish Kronen (DKK 200) and issued with an issue premium of of one thousand two hundred eighty six Danish Kronen and forty five Oere (DKK 1,286.45) per part.

Subscription and Payment

Thereupon the existing participant decides to accept the subscriptions of the following parts by new subscribers:

(i) one thousand, five hundred and five (1,505) new parts by MPP Invest 3A A/S, a Danish limited liability company incorporated under the laws of Denmark, with registered office at Bredgade 30, DK-1260 Copenhagen K, registered with the Danish Business Authority under number CVR 29694036, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(ii) nine hundred and seventy three (973) new parts by MPP Invest 3B A/S, a Danish limited liability company incorporated under the laws of Denmark, with registered office at Bredgade 30, DK-1260 Copenhagen K, registered with the Danish Business Authority under number CVR 29694060, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(iii) three hundred and eighty six (386) new parts by MPP Invest 3C A/S, a Danish limited liability company incorporated under the laws of Denmark, with registered office at Bredgade 30, DK-1260 Copenhagen K, registered with the Danish Business Authority under number CVR 29694095, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(iv) one hundred and ninety six (196) new parts by Oral Yalman, born on 20 January 1970, in Naples, Italy, with private address at Acarlar Mah. Acrkent Sttesi, 3.KIS.M. 10.CAD 65.SOK2A-B597 Beyler, Istanbul, Turkey, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(v) one hundred and fifty one (151) new parts by Alihan Haydaroglu, born on 4 December 1967, in Istanbul, Istanbul, with private address at 59.B630 Acarkent, Beyko 7, Istanbul, Turkey, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(vi) six hundred and seventy nine (679) new parts by Barbara Plucnar Jensen, born on 23 July 1971, with private address at Juulsgårdsvej 4, 2680 Solrød Strand, Denmark, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(vii) three hundred and ninety three (393) new parts by Carsten Hojlund, born on 28 May 1974, with private address at Thad Jones Vej 6, 2. th., 2450 København SV, Denmark, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(viii) seven hundred and eighty six (786) new parts by Matthew Edward Stanley Brabin, born on 08 July 1965, in Birmingham, United Kingdom, with private address at 12 Marshall Road, Godalming, Surrey GU7 3AS, United Kingdom, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(ix) four hundred and twenty four (424) new parts by Simon Paul Cox, born on 03 August 1948 in Barnstaple, United Kingdom, with private address at 4 Campden House Court, 42 Gloucester Walk, Kesington, London W8 4HU, United Kingdom, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(x) two hundred and fifty four (254) new parts by James Peter Hayes, born on 16 February 1946, in London, United Kingdom, with private address at 51 Windermere Drive, Braintree, Essex CM77 7UB, United Kingdom, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xi) four hundred and twenty four (424) new parts by Douglas Paul, born on 02 May 1953 in Glasgow, United Kingdom, with private address at 40 Wallace Wynd, Glasgow G72 8SE, United Kingdom, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xii) one hundred and thirty five (135) new parts by Gerard Stephen Horn, born on 27 July 1959, in with private address at 65 Cassiobury Park Avenue, Watford, Hertfordshire WD18 7LD, United Kingdom, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xiii) two hundred and seventy one (271) new parts by Henrik Sandbjerg Nielsen, born on 15 January 1969, in with private address at Floradalen 7, 2830 Virum, Denmark, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xiv) three hundred and ninety seven (397) new parts by Christi Ann Rohmer, born on 25 October 1964, with private address at at 1610 Hawks Ridge, San Antonio, TX 78248, USA, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xv) one hundred and forty eight (148) new parts by Dale Michael Micetic, born on 25 February 1953 in with private address at 4401 E.Sunset Drive, Phoenix, AZ 85028, USA, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xvi) eighty two (82) new parts by Thomas James Stavro, born on 07 March 1951, with private address at 1135 Wedgemere Drive, Trinity, FL 34655, USA, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xvii) one hundred and ninety six (196) new parts by Thomas Richard Norman, born on 16 May 1954, in Texas, USA with private address at 16222 Hawks Ridge, San Antonio, Texas, 78248, USA, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xviii) eight hundred and eighty eight (888) new parts by Jørn Vestergaard, born on 26 April 1968, with private address at Førstenga 21, 1367 Snarøya, Norway, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xix) eight hundred and eighty eight (888) new parts by Florian Eisenmagen, born on 28 July 1975, with private address at Gallitzinstrasse 18/212, 1160 Vienna, Austria, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xx) eight hundred and eighty eight (888) new parts by Lars Michael Folkmann, born on 19 September 1963, in Frederiksberg, Denmark, with private address at Gyldenlundsvej 25, 2920 Charlottenlund, Denmark, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xxi) six hundred and twenty two (622) new parts by Henrik Trepka, born on 7 October 1963 in Hillerod, Denmark, with private address at Arnegårds Allé 15, 2840 Holte, Denmark, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xxii) eight hundred and eighty eight (888) new parts by Bjorn Herlofsen, born on 25 July 1959 in Kristiansund, Norway, with private address at Kilgt 3B, 3217 Sandefjord, Norway, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xxiii) one thousand, three hundred and sixty seven (1,367) new parts by Soren Kongsbak, born on 3 November 1957 in Frederikshavn, Denmark, with private address at 36 Søllerødgaardsvej, 2840 Holte, Denmark Søllerødgaardsvej 36, 2840 Holte, Denmark, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xxiv) three hundred and thirty nine (339) new parts by Hans Henrik Schibler, born on 23 June 1978, in Skanderborg, Denmark, with private address at Parkvej 6, 2830 Virum Denmark, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xxv) three hundred and ninety three (393) new parts by Morten Fredborg Andreasen, born on 28 November 1970 in Frederikshavn, Denmark with private address at 170 Sixth Avenue, 5-28, 276544 Singapore, Singapore, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xxvi) three hundred and ninety three (393) new parts by Mads Kristensen, born on 21 May 1971 in Aalborg, Denmark, with private address at Hagens Alle 56, 2900 Hellerup, Denmark, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xxvii) one thousand, three hundred and fifty nine (1,359) new parts by Lars Sandahl Sorensen, born on 26 May 1963 in Gentofte, Denmark, with private address at Tarbaekstrandvej 59B, DK-2930 Klampenborg, Denmark, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xxviii) three hundred and ninety three (393) new parts by Lisa Thorsted, born on 14 June 1967 in Koge, Denmark, with private address at Søndre Alle 10, 4600 Køge, Denmark, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xxix) two hundred and eighty three (283) new parts by Dean Campbell, born on November 15 1967, with private address at Apartment 1-9, 3 Nassim Road, Singapore 258371, Singapore, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xxx) nine hundred seventy seven (977) new parts by Cristoph Paul Sander, born on 11 January 1962, in with private address at 43, The Avenue, Tadworth, KT 2D5 DB Surrey, United Kingdom, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

(xxix) three hundred and fourteen (314) new parts by Steen Parsholt, with private address at Boganisvej 8, 2960 Rungsted Kyst, Denmark, here represented by Me Sabine HINZ, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

The payment for the subscriptions is made by way of contributions in kind to the Company of shares and warrants in the following companies as set out for each such new subscriber in Annex 1:

(a) FS Invest S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg and registered with the Luxembourg Company and Commercial Register under number B 107.851,

(b) MPP Invest 1 SA, a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 148.547,

(b) MPP Invest 2 SA a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 149.206, and

(c) MPP Invest 3 SA a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 151.229.

The existence and value of the contributions made are documented by (i) a board report, and (ii) a valuation report issued by KPMG Statsautoriseret Revisionspartnerselskab.

As a result the amount of twenty five million, eight hundred fifty two thousand, two hundred eighty four Danish Kronen and seventeen Oere (DKK 25,852,284.17) is as of now at the disposal of the Company.

Second resolution

The general meeting subsequently resolved to amend the first paragraph of Article 7 of the articles of association of the Company as follows:

“ **Art. 7.** The issued capital of the company is fixed at five million, one hundred sixty thousand, four hundred Danish Kronen (DKK 5,160,400.00) divided into twenty five thousand, eight hundred and two (25,802) parts of two hundred Danish Kronen DKK (DKK 200) each.”

Third resolution

The general meeting further resolved to approve in advance the following individuals as future holders of parts in the Company:

- Mr. Philip Caprio, born on 2 May 1973 in Rotterdam, Netherlands, with private address at 85 East End Avenue, Apt. 85, NY, New York 10028, United States.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital with premium are estimated at approximately three thousand two hundred euro (€ 3,200.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the french version

L'an deux mille douze, le vingt sept mars,

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, (Grand Duché de Luxembourg),

A comparu

FS Invest S.à r.l., une société de responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107851,

Ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé.

Laquelle procuration après avoir été paraphée «ne varietur» par le représentant pré-qualifié et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec ce dernier à la formalité de l'enregistrement.

Le comparant pré-qualifié est l'associé unique de «FS Management 3 S.à r.l.», ayant son siège social à 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, non encore inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée par acte du notaire soussigné, résidant à Esch sur Alzette, Grand Duché de Luxembourg, en date du 26 mars 2012, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C (la «Société»).

Le comparant, ès qualité qu'il agit, ont requis le notaire instrumentaire soussigné d'enregistrer ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1) Augmentation du capital souscrit de la Société et acceptation des souscriptions de parts sociales des nouveaux associés et paiement desdites souscriptions par des apports en nature.

2) Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 7 des Statuts de la Société (les «Statuts») afin de refléter l'augmentation du capital social émis.

3) Agréement en avance de certaines personnes en tant que détenteur futur de parts de la Société.

II. Que l'Assemblée générale de la Société a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société à concurrence de trois million, quatre cent soixante-dix-neuf mille, quatre cent Couronnes Danoises (DKK 3,478,400.00) en vue de porter son montant actuel de million, six cent quatre-vingt-deux mille Couronnes Danoises (DKK 1,682,000.00) à cinq million, cent soixante (DKK 5,160,000.00-) par l'émission de dix-sept mille, trois cent quatre-vingt-douze (17,392) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale de deux cent (200) Couronnes Danoises (DKK 200) et émis avec une prime d'émission de mille deux cent quatre-vingt-six Couronnes Danoises et quarante-cinq Oere (DDK 1,286.45) par part.

Souscription et Paiement

A la suite de ce qui précède, l'associé actuel décide d'accepter la souscription des parts décrites ci-dessous par des nouveaux souscripteurs:

(i) mille cinq cent cinq (1,505) nouvelles parts sociales souscrites par MPP Invest 3A A/S, une Danish limited liability company, constitué sous les lois du Danemark, avec siège social au 30 Bredgade, DK-1260 Copenhagen K, inscrite au Danish Business Authority du Danemark sous le numéro CVR 29694036, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(ii) neuf cent soixante-treize (973) nouvelles parts sociales souscrites par MPP Invest 3B A/S, une Danish limited liability company, constitué sous les lois du Danemark, avec siège social au 30 Bredgade, DK-1260 Copenhagen K inscrite au Danish Business Authority du Danemark sous le numéro CVR 29694060, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(iii) trois cent quatre-vingt-six (386) nouvelles parts sociales souscrites par MPP Invest 3C A/S, une Danish limited liability company, constitué sous les lois du Danemark, avec siège social au 30 Bredgade, DK-1260 Copenhagen K, inscrite au Danish Business Authority du Danemark sous le numéro CVR 29694095, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(iv) cent quatre-vingt-seize (196) nouvelles parts sociales souscrites par Oral Yalman, né le 20 août 1970 à Naples, Italie demeurant à Acarlar Mah. Acrkent Sttesi, 3.KIS.M. 10.CAD 65.SOK2A-B597 Beyler, Istanbul, Turquie, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(v) cent cinquante et un (151) nouvelles parts sociales souscrites par Alihan Haydaroglu, né le 14 décembre 1967, à Istanbul, demeurant à 59.B630 Acarkent, Beyko 7, Istanbul, Turquie, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(vi) six cent et soixante-dix-neuf (679) nouvelles parts sociales souscrites par Barbara Plucnar Jensen, née le 23 juillet 1971, demeurant à Juulsgårdsvej 4, 2680 Solrød Strand, Danemark, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(vii) trois cent quatre-vingt-treize nouvelles parts sociales souscrites par Carsten Hojlund, né le 28 mai 1974, demeurant Thad Jones Vej 6, 2. th., 2450 København SV, Danemark, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(viii) sept cent quatre-vingt-six (786) nouvelles parts sociales souscrites par Matthew Edward Stanley Brabin, né le 08 juillet 1965, à Birmingham, Royaume-Uni demeurant à 12 Marshall Road, Godalming, Surrey, GU7 3AS, Royaume-Uni, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(ix) quatre cent vingt-quatre (424) nouvelles parts sociales souscrites par Simon Paul Cox, né le 03 août, à Barnstaple, Royaume-Uni, demeurant à 4 Campden house Court, 42 Gloucester Walk, Kesington, Londres W8 4HU, Royaume-Uni, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(x) deux cent cinquante-quatre (254) nouvelles parts sociales souscrites par James Peter Hayes, né le 16 février, à Londres, Royaume-Uni, demeurant à 51 Windermere Drive, Great Notley, Braintree, Essex CM77 7UB, Royaume-Uni, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xi) quatre cent vingt-quatre (424) nouvelles parts sociales souscrites par Douglas Paul , né le 02 mai 1953, à Glasgow, Royaume-Uni, demeurant à 40 Wallace Wynd, Glasgow G72 8SE, Royaume-Uni, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xii) cent trente-cinq (135) nouvelles parts sociales souscrites par Gerard Stephen Horn, né le 27 juillet 1959, demeurant à 65 Cassiobury Park Avenue, Watford, Hertfordshire WD18 7LD, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xiii) deux cent soixante et onze (271) nouvelles parts sociales souscrites par Henrik Sandbjerg Nielsen , né le 15 janvier 1969, demeurant à Floradalen 7, 2830 Virum, Danemark, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xiv) trois cent quatre-vingt-dix-sept (397) nouvelles parts sociales souscrites par Christi Ann Rohmer, né le 25 octobre 1964, demeurant à 1610 Hawks Ridge, San Antonio, Texas, 78248, Etats-Unis d'Amérique, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xv) cent quarante huit (148) nouvelles parts sociales souscrites par Dale Michael Micetic, né le 25 février 1953, demeurant à 4401 E.Sunset Drive, Phoenix, AZ 85028, USA, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xvi) quatre-vingt deux (82) nouvelles parts sociales souscrites par Thomas James Stavro, né le 07 Mars 1951, demeurant à 1135 Wedgemere Drive, Trinity, FL 34655, Etats-Unis d'Amérique, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xvii) cent quatre-vingt-seize (196) nouvelles parts sociales souscrites par Thomas Richard Norman, né le seize mai 1954, à Texas, Etats-Unis d'Amérique, demeurant à 16222 Hawks Ridge, San Antonio TX 78248, Etats-Unis d'Amérique, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xviii) huit cent quatre-vingt-huit (888) nouvelles parts sociales souscrites par Jørn Vestergaard, né le vingt-six avril 1968, demeurant à Fürstenga 21, 1367 Snarøya, Norway, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xix) huit cent quatre-vingt-huit (888) nouvelles parts sociales souscrites par Florian Eisenmagen, né le vingt-huit juillet 1975, demeurant à Gallitzinstrasse 18/212, 1160 Vienna ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xx) huit cent quatre-vingt-huit (888) nouvelles parts sociales souscrites par Lars Michael Folkmann, né le dix-neuf septembre 1963 à Frederiksberg, Denmark, demeurant à Gyldenlundsvej 25, 2920 Charlottenlund, Danemark, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xxi) six cents vingt deux (622) nouvelles parts sociales souscrites par Henrik Trepka, né le sept octobre 1963 à Hillerod, Danemark, demeurant à Arnegårds Allé 15, 2840 Holte, Danemark, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xxii) huit cent quatre-vingt-huit (888) nouvelles parts sociales souscrites par Bjorn Herlofssen, né le vingt-cinq juillet 1959, à Kristiansund, Norvège, demeurant à Kilgt 3B, 3217 Sandefjord, Norvège, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xxiii) mille trois cent soixante-sept (1,367) nouvelles parts sociales souscrites par Soren Kongsbak, né le trois novembre 1957, à Frederikshavn, Danemark, demeurant à Sollerodgaardsvej 36, 2840 Holte, Danemark, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xxiv) trois cent trente-neuf (339) nouvelles parts sociales souscrites par Hans Henrik Schibler, né le vingt-trois juin, 1978 à Skanderbord, Danemark, demeurant à Parkvej 6, 2830 Virum Danemark, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xxv) trois cent quatre-vingt-treize (393) nouvelles parts sociales souscrites par Morten Fredborg Andreassen, né le vingt-huit novembre à Frederikshavn, Danemark, demeurant à 170 Sixth Avenue, 5-28, 276544, Singapour, Singapour, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xxvi) trois cent quatre-vingt-treize (393) nouvelles parts sociales souscrites par Mads Kristensen, né le vingt et un mai, 1971 à Aalborg, Danemark, demeurant à Hagens Alle 56, 2900 Hellerup, Danemark, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xxvii) mille trois cent cinquante-neuf (1,359) nouvelles parts sociales souscrites par Lars Sandahl Sorensen, né le vingt-six mai, 1963 à Gentofte, Danemark, demeurant à Tarbaekstrandvej 59B, 2930 Klampenborg, Danemark, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xxviii) trois cent quatre-vingt-treize (393) nouvelles parts sociales souscrites par Lisa Thorsted, née le quatorze juin 1967 à Koge, Danemark, demeurant à Søndre Alle 10, 4600 Køge, Danemark, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xxix) deux cent quatre-vingt-trois (283) nouvelles parts sociales souscrites par Dean Campbell, né le quinze novembre 1967, demeurant à Apartment 1-9, 3 Nassim Road, Singapore 258371, Singapore, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xxx) neuf cent soixant-dix-sept (977) nouvelles parts sociales souscrites par Cristoph Paul Sander, né le 11 janvier 1962, demeurant à 43, The Avenue, Tadworth, Surrey KT205DB, Royaume-Uni, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

(xxxii) trois cent quatorze (314) nouvelles parts sociales souscrites par Steen Parsholt, demeurant à 8 Boganisvej, 2960 Rungsted Kyst, Danemark, ici représenté par Maître Sabine HINZ, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé;

Le paiement des souscriptions est réalisé par des apports en nature à la Société de parts sociales et d'options financières («warrants») dans les sociétés suivantes dont le nombre pour chaque nouveau souscripteur est prévu dans l'Annexe 1:

(a) FS Invest, S.à r.l., société de responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107851,

(b) MPP Invest 1 S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148547,

(c) MPP Invest 2 S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149206,

(d) MPP Invest 3 S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151229, L'existence et la valeur des apports réalisés est fournie par (i) un rapport de la gérance émis par la Société, et par (ii) un rapport d'évaluation émis par KPMG Audit S.à r.l.

En conséquence le montant de vingt-cinq million, huit cent cinquante-deux mille, deux cent quatre-vingt-quatre Couronnes Danoises et dix-sept Oere (DKK 25,852,284.17) est dès à présent à la disposition de la Société.

Deuxième résolution

Pour refléter l'augmentation de capital qui précède, l'associé décide de modifier l'alinéa un de l'article 7 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 7.** Le capital social de la société est fixé à cinq million, cent soixante, quatre cent Couronnes Danoises (DDK 5,160,400.00) divisé en vingt-cinq mille, huit cent deux (25.802) parts sociales de deux cent Couronnes Danoises (DDK 200) chacune»

Frais

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de quelques formes que ce soit incombant à la société et facturés en raison du présent acte sont évalués à trois mille deux cents euros (€ 3.200,-).

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi par une version française.

A la requête du même comparant, en cas de divergence entre le texte français et anglais, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Sabine Hinz, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 avril 2012. Relation: EAC/2012/4625. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2012074874/343.

(120105950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2012.

Sierra Wireless Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 11.349.501,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 141.993.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2012.

Référence de publication: 2012075790/11.

(120107128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

SHB Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.
R.C.S. Luxembourg B 153.460.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2012075812/9.
(120106850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

SIBGRAVE S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 98.557.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14/6/2012. Signature.
Référence de publication: 2012075813/11.
(120106934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

SIIF TECH Sàrl, Société Internationale d'Investissements Financiers et Technologiques Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 39.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2012075826/10.
(120106767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

S.P.I., Société de Patrimoine et d'Investissement S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 49.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 26 juin 2012.
Référence de publication: 2012075819/9.
(120106809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

S.P.I., Société de Patrimoine et d'Investissement S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 49.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 26 juin 2012.
Référence de publication: 2012075820/9.
(120106840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

S.P.I., Société de Patrimoine et d'Investissement S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 49.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 26 juin 2012.
Référence de publication: 2012075821/9.
(120106846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

S.P.I., Société de Patrimoine et d'Investissement S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 49.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 26 juin 2012.

Référence de publication: 2012075822/9.

(120106858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

S.P.I., Société de Patrimoine et d'Investissement S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 49.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 26 juin 2012.

Référence de publication: 2012075823/9.

(120106883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

S.P.I., Société de Patrimoine et d'Investissement S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 49.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 26 juin 2012.

Référence de publication: 2012075824/9.

(120106894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

S.P.I., Société de Patrimoine et d'Investissement S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 49.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 26 juin 2012.

Référence de publication: 2012075825/9.

(120106903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Sonore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 133.658.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SONORE S.A.

Régis DONATI / Alexis DE BERNARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012075828/12.

(120107487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Sophia Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 155.915.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012075830/10.

(120107244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Sophia Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 155.915.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012075831/10.

(120107245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Travel Retail Investment S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 111.854.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2012075844/10.

(120106874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Travel Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 111.853.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2012075845/10.

(120106848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.

Aérologic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2889 Luxembourg, Cargo Center West.

R.C.S. Luxembourg B 103.846.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 26 juin 2012.

Référence de publication: 2012074668/10.

(120106198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2012.

Zelitec Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 16, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 157.390.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012075898/10.

(120106976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2012.
